

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00

Six mois, \$1.50

Quatre mois, \$1.00, payable d'avance

Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

14^{ME} ANNÉE, No 690.—SAMEDI, 24 JUILLET 1897

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.

BUREAUX, 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - 10 cent

Insertions subséquentes - - - - 5 cent

Tarif spécial pour annonces à long terme



L'HONORABLE JUGE JOSEPH-AMABLE BERTHELOT

Juge de la Cour Supérieure, décédé

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL. 24 JUILLET 1897

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-nous, par L. Ledieu.—Un coin de Savoie, par un Canadien de France.—Poésie : Simples choses, par Jules Lanos.—Conte chinois, par Anatole France.—Feu M. Quintal.—Le sillon achevé, par Théophile.—Le suicide du roi de l'or.—Poésie : Beauté, par Roche.—Règle de conduite, par F. Picard.—Bibliographie.—L'honorable juge Berthelot.—Beaux-arts : L'émoi, par F. Picard.—Feu M. L.-C. Gravel.—Chronique littéraire, par E.-Z. Massicotte.—Le lierre et le rosier, par Le Bailly.—Les gouverneurs de l'Université, par F. Picard.—La fête du 14 juillet.—Petite poste en famille.—Le sport.—Primes du mois de juin.—Un nouvel annuaire de Paris.—Choses et autres.—Feuilletons : La veuve du garde, par R. de Navery ; Mariannic, par André Theuriet.

GRAVURES.—Portrait de l'hon. juge Joseph-Amable Berthelot, décédé.—Le suicide de Barnato, le roi de l'or.—Portraits de MM. Quintal et Gravel.—Beaux-Arts : L'émoi.—Portraits des gouverneurs de l'Université-Laval de Montréal, depuis 1892.—M. Emile Galibert, président de la Société Française.—Gravure du feuilleton.—Devinette.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

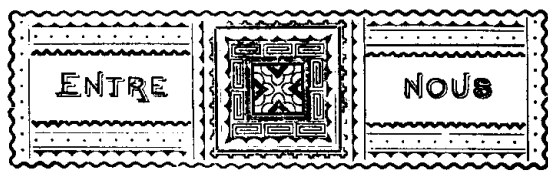
LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Les soldats de la milice canadienne, choisis pour assister ou plutôt pour figurer, au jubilé royal, sont revenus dans leurs foyers, et les journaux nous ont annoncé qu'ils sont enchantés de leur voyage.

On est toujours content de voir du pays, sans bourse délier.

Malheureusement, si j'en crois les dires de certains de ces militaires, il paraît qu'il n'ont pas vu grand chose et qu'ils ont été traités un peu... militairement.

Ils devaient s'y attendre. Ce n'était pas pour leur faire personnellement plaisir, pour les faire voyager en touristes qu'on les avait choisis, mais seulement pour montrer à la reine et au peuple anglais des représentants des nombreux bataillons et régiments que forment les sujets de la couronne britannique.

Leurs plaintes ne sont pas justes, et ils doivent s'estimer très heureux d'avoir traversé gratuitement deux fois l'Atlantique et d'avoir entrevu l'Angleterre.

Au reste, je suis bien sûr que si l'on demandait, tous les ans, des volontaires pour aller de l'autre côté de l'eau, dans les mêmes conditions, on n'aurait encore que l'embarras du choix.

*** Une après-midi de la semaine dernière, j'ai vu à Québec, un touriste américain bien ennuyé. Ce n'était évidemment pas sa nationalité qui lui procurait cet ennui, car un américain sait toujours s'occuper, mais les circonstances ne lui permettaient pas de faire ce qu'il voulait.

Je le rencontrai dans une rue très passante, alors qu'il vint à moi en me disant d'un ton désolé :

—Monsieur, j'ai très faim, de l'argent et je voudrais manger. Pourriez-vous me dire où aller pour satisfaire mon estomac ?

—Mais, dans un hôtel quelconque.

—Je suis entré dans trois hôtels différents, en exposant mon cas. On m'a répondu par une fin de non-recevoir, en me disant que, comme il était quatre heures de l'après-midi, il était trop tard et trop tôt, pour déjeuner, dîner et souper, et que je devais attendre au moins jusqu'à six heures.

—Voici des restaurants des deux côtés de la rue.

—J'en viens. Ce sont des restaurants où l'on ne restaure personne. On ne fait qu'y boire et fumer, paraît-il.

J'essayai de lui prouver que si les restaurateurs n'avaient pas raison, lui avait bien tort aussi d'avoir faim à une heure aussi indue, mais mon raisonnement n'eût d'autre effet que de faire lever les épaules du dit touriste, qui me quitta brusquement.

Et je m'en allai de mon côté en songeant aux enseignes trompeuses des restaurateurs.

Rentré chez moi, je consultai Dézobry, qui voulait bien m'apprendre qu'un restaurant "est un établissement où le public trouve, pour son argent, à déjeuner, à dîner, et même à souper. Les aliments sont en préparation perpétuelle, et y sont servis immédiatement."

Plus loin, il ajoute qu'au XVI^e siècle, on appelait restaurant un aliment ou un liquide qui avait pour propriété de réparer les forces, et spécialement des bouillons succulents et des consommés ; on les faisait avec de la viande de boucherie, de la volaille, mêlées avec de l'orge mondé, de la cannelle, de la coriandre, des raisins de Damas, et des roses sèches. En 1765, un nommé Boulanger eût l'idée d'établir un débit public de restaurants ; il l'ouvrit à Paris, rue des Poullies, et mit sur sa porte la devise suivante, espèce de parodie des inscriptions publiques, dans un temps où elles étaient toutes en latin : *Veritate ad me, qui stomacho laboratis, et ego restaurabo vos* ; "Venez à moi, vous qui avez mal à l'estomac, et je vous restaurerai." Boulanger accompagnait ses restaurants de volailles au gros sel et d'œufs frais, et le tout était servi à la minute, sur de petites tables de marbre. Son succès fit élever beaucoup d'autres établissements du même genre, que l'on appela vulgairement Restaurants."

Ces renseignements ont leur valeur et je me demande si un restaurant monté d'après le système du vieux Boulanger n'aurait pas quelque succès.

*** A l'avenir—c'est le général commandant qui l'a décidé—les officiers de la milice régulière canadienne devront mourir, les capitaines à quarante-deux ans, les majors à cinquante-deux ans, et les colonels à soixante-deux ans.

En effet, comme il est entendu que dorénavant ces officiers arrivés à l'âge susdit, seront rayés des cadres de la milice et renvoyés avec deux années de solde, il devient évident qu'ils n'auront pas autre chose à faire, que de disparaître du monde, après avoir dépensé, pour vivre, l'aumône de deux ans qu'on leur aura jetée.

Je m'explique :

Prenons un jeune homme bien doué, intelligent et aimant l'uniforme. Après avoir préparé ses examens, il entre à l'école militaire de Kingston ; quatre ans plus tard, il en sort avec son diplôme et le grade de lieutenant, grade qu'il ne veut pratiquement porter que quand une vacance se produit. Le voilà lieutenant : il fait son service consciencieusement et avance piano, piano, jusqu'au grade de capitaine où il s'arrête longtemps s'il n'est pas pistonné par des influences politiques. Cependant, si les circonstances le favorisent il arrive à être major ; mais tout cela prend du

temps, et le jour où sonne la cinquantaine, on lui signifie son congé, en lui donnant sa solde de deux ans.

Ce n'est pas encore un vieillard, mais il lui est impossible de se faire une nouvelle position. Il n'a appris et ne sait qu'une chose, son métier de soldat, et c'est au moment où il le sait bien qu'on le jette dans la rue, sans retraite, sans pension d'aucune sorte, car la petite somme qu'on lui alloue ne lui permet pas de vivre longtemps.

D'un autre côté, il serait absurde de supposer qu'il a pu faire des économies, puisque sa solde suffit à peine pour vivre d'une manière convenable, en harmonie avec son grade.

Vous voyez bien qu'il lui faut mourir au plus vite, à moins qu'il ne se décide à employer les quelques centaines de dollars que le gouvernement lui a donnés, à l'achat d'un orgue de barbarie, sur lequel il pourra moudre des airs pour implorer la générosité des passants, s'il n'a pas de ressources personnelles, ce qui ne peut être qu'un hasard.

Ce système, cette manière de reconnaître les services rendus, est évidemment absurde.

L'Etat doit une retraite à ses serviteurs civils ou militaires, justement à cause de la modicité de la rétribution qu'il leur donne quand ils sont en activité de service et, s'il en agit autrement, il fait mal.

*** Comme les autres années, la fête de la France a été célébrée, à Montréal et à Québec, avec le plus grand succès, mais, cette fois, il s'est passé un incident qui, à mes yeux, a et aura une grande portée au Canada.

A la messe célébrée ce jour-là, à l'église de Notre-Dame, M. l'abbé Colin a fait un sermon remarquable dans lequel, après avoir parlé de l'amour des Français pour leur belle patrie, après avoir exalté les gloires et les bienfaits de la France, s'est écrié : "Mais de quelle France ?" Et il a aussitôt répondu : "De la France d'aujourd'hui, de la France républicaine."

"Oui, de la France républicaine, a-t-il ajouté ; car la théologie nous dit que si tout pouvoir vient de Dieu, la constitution ou la forme de ce pouvoir vient de la multitude. L'Eglise catholique accepte et reconnaît toutes les formes de gouvernement, comme l'a déclaré solennellement Léon XIII."

"Sous cette forme actuelle du pouvoir en France, des lois mauvaises et injustes ont bien pu être passées ; mais cela ne tient pas à la forme du gouvernement. De mauvaises lois ont été passées sous tous les régimes."

"Quelles que soient les fautes des pouvoirs publics, la France reste notre mère et nous lui devons respect et amour. Elle reste la source de tout élan généreux et grand et c'est toujours en France que l'Eglise trouve ses plus dévoués missionnaires, ses plus admirables sœurs de charité et la plus grande générosité pour ses œuvres de propagande."

"Mais dit, l'éloquent prédicateur, la France de nos jours ne doit pas nous faire oublier la France d'autrefois, et dans un mouvement oratoire empoignant, il passe rapidement en revue toutes les gloires françaises, Clovis, Charlemagne, Saint-Louis, Jeanne d'Arc, etc."

"Ne se mêle-t-il pas, dit-il ensuite, une note triste à notre joie de ce jour ? Ne sommes-nous pas des exilés ? et des exilés peuvent-ils se réjouir au souvenir de la patrie lointaine ?

"Non, dit-il, nous ne sommes pas des exilés sur cette terre canadienne découverte par le hardi marin de St-Malo, christianisée et défrichée par les héroïques missionnaires et les valeureux pionniers français ; nous ne sommes pas des exilés dans cette ville fondée par Maisonneuve, sur ce sol arrosé de sueurs et du sang des hardis colons français."

"Nous sommes, à la vérité, sous la bienveillante domination du grand empire britannique, mais nous n'en sommes pas moins ici chez nous. Le Canada français, c'est la France d'Amérique."

L'éloquent orateur demande à ses auditeurs : Qu'êtes-vous venus faire ici ?

Et il répond pour eux : Remercier et demander.

“ Remercier Dieu des grâces signalées dont il a comblé la France pendant tout le cours de son existence.

“ Lui demander de continuer à cette chère patrie la protection dont il l'a visiblement couverte jusqu'ici ; demander surtout que la France soit fidèle à sa mission de fille aînée de l'Eglise.”

Ces bonnes et sages paroles, ces pensées saines et justes si bien exprimées, auront-elles pour effet de faire cesser les sorties intempestives que croient trop souvent devoir faire, certains ignorants qui ne veulent pas admettre que la France puisse être républicaine ?

Il faut l'espérer !

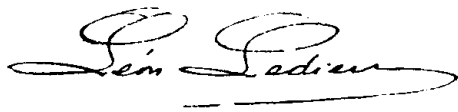
* * Ni l'or ni la grandeur ne suffisent pour être admis dans certains clubs de Paris, comme le Jockey Club, par exemple.

Le comte Boniface de Castellane, l'époux de Mlle Anna Goulé, millionnaire américaine, vient d'y être blackboulé d'une manière très énergique.

Dans ce club très select, une boule noire sur six suffit pour être refusé, et on a constaté, après le vote, que le comte avait obtenu deux cent quatre-vingt-huit boules couleur de charbon.

Son jeune frère, qui se présentait en même temps que son aîné, a été admis.

Il y a quelque chose de louche là dessous.



POUR LE MONDE ILLUSTRÉ

UN COIN DE SAVOIE

LE LAC D'AIGUEBELETTE ET LE COL SAINT-MICHEL

Hier, en compagnie d'un ami, je partais pour un coin ravissant de la Savoie. Le temps nous favorisait : heureux prélude à de plus grandes faveurs.

Bien avant l'aube, nous étions sur la route de Saint-Laurent-du-Pont. Je ne vous en décrirai pas les multiples beautés : c'est la route classique qui mène à la Grande-Chartreuse et les touristes l'ont décrite de toute manière avec une verve toujours soutenue et un égal enthousiasme.

A Saint-Laurent nous prenons le tramway à vapeur qui permettra à chacun d'entrer en Savoie et d'en pénétrer les pittoresques beautés. C'est le but de notre promenade.

Nous montons donc. Le train file laissant derrière nous la petite ville, s'éveille lentement au bruit des mille rumeurs confuses d'une nature en fête. Le soleil éclairait les sommets. La Sure avec son altitude de cinq mille pieds nous apparaissait dans tout l'éclat de son éternelle jeunesse. Elle se dessinait dans l'azur du ciel, et la pureté de ses lignes et la finesse de ses contours n'échappent pas même à l'œil le plus indifférent.

La Sure est dans le Dauphiné. Avec elle et après elle, nous entrons dans la Savoie.

Mais, avant de poursuivre, il faut vous parler de l'allure de notre tramway ; et le voir ralentir sa course devant les horizons plus beaux ; on dirait qu'il comprend ceux qu'il a reçus dans son enceinte hospitalière. Une allure plus accélérée ne nous permettrait pas d'admirer les beautés de la route. Aussi le Frou (c'est le nom de notre locomotive), chauffe moins ses poumons d'airain, en exhale moins de fumée et respecte le culte de ses hôtes pour la nature tantôt sauvage, tantôt riante de ces pays enchanteurs.

Après Chailles, ce sont les gorges de Chailles, la partie la plus originale de ce parcours. Arrêtons-nous y quelques instants. Imaginez-vous deux rangées de sommets à travers lesquels serpente une route jadis forestière devenue, avec notre civilisation envahissante, macadamisée et ferrée. Elle longe l'une des rangées. Le Frou presse doucement de ses ondes vertes le pied des sommets sis à l'opposite, notre œil plonge tour à tour dans la profondeur d'un ciel d'azur et dans

la profondeur d'une eau claire et limpide. Mais n'allez pas croire que le Frou, au nom si doux, le justifie toujours : tout à l'heure, ce sera le torrent qui mugit et, brisant ses digues, il ira à son tour se briser sur le roc dans sa colère impuissante.

Nous sommes à l'entrée des gorges, baignés dans des flots de lumière propre au ciel d'Italie. Joignez à cela la riche végétation de la montagne, à vos pieds à gauche le torrent, et vous comprendrez pourquoi, dévorant maintenant les sinuosités de la route, notre coursier d'airain, sous l'intelligente pression qu'il subit, redevenu pratique et, sachant qu'il ne pouvait autrement nous arracher à de tels spectacles, reprend l'allure très vive momentanément abandonnée. Déjà, c'est la cascade, puis Saint-Beron, notre première halte sur l'heureuse terre de Savoie.

Cette petite ville ne fournit rien de bien remarquable à l'attention du touriste. Il en est ainsi pour le reste du trajet jusqu'au lac d'Aiguebelette.

Montés dans le P.L.M. (Paris-Lyon-Méditerranée) le *Cypar* (C.P.R.) de France, j'ai refait la connaissance de la vitesse américaine. Aussi en un quart d'heure nous avons fait quinze kilomètres (12 milles). Halte deuxième et dernière avec la joie de lire sur la façade de la gare : Lac d'Aiguebelette.

Tandis que mon compagnon de voyage s'informe de la route à suivre pour faire l'ascension du col Saint-Michel, demandons-nous ce que veut dire le mot avant d'admirer la chose. “ Aigue belle ” veut dire dans la vieille langue du pays, Belle eau et Aiguebelette n'est qu'un diminutif. Le nom est-il mérité ? Voyez, ou plutôt essayez de voir, une belle nappe d'eau dans laquelle se mire l'azur du ciel ; au milieu, un îlot d'un vert rendu pâle par la chaleur déjà torride, encadrée par une série de collines également verdoyantes, à gauche, et à droite par la haute montagne : petit cirque de Gavarni dont le lac serait l'arène, non plus corail par le sang, mais saphir par le ciel ; à l'est, sur un promontoire qui s'avance, un élégant castel, d'aujourd'hui par la nouveauté de la construction, d'autrefois par le style jetant une note sévère dans le décor si gai d'en face.

Nous commençons notre ascension par une route qui enserme la montagne en laissant à gauche notre petit lac et son cadre si varié. Tout à coup, à un détour du chemin, s'ouvre devant les yeux ravis de mon ami, une vieille route romaine, aux larges dalles dont la solidité a défié les siècles et les défiera encore. Les traditions classiques l'emportent sur toute autre considération, et nous nous engageons hardiment dans l'antique voie. Notre pensée remonte sans effort le cours des âges et nous songions à Annibal, traversant les Alpes pour se rendre en Italie. Cette route a été peut-être la sienne.

Et redescendant à peu de distance de l'invasion carthaginoise, nous suivions Varus dans ces mêmes sentiers qu'il ne devait plus revoir, Varus qui commandait la fleur des légions romaines dont il devait laisser les débris aux champs de la Germanie. Et nous avançons lentement ; foulant avec une sorte de respect ces dalles, restes d'un passé glorieux, témoins muets de tant de gloire mêlée à tant d'ignominie au jour du triomphe du vainqueur.

Mais en cette catholique Savoie on a sanctifié ces souvenirs, et de temps en temps, il fait bon de se découvrir devant une humble croix de bois, signe d'un triomphe qui dure encore et que le monde ne verra pas finir.

Déjà la route s'est transformée en charmillie : attention touchante de la Providence qui nous procure cet ombrage sous un ciel de feu. Ce sont des noisetiers qui se touchent pour former des arcs, je ne dirai pas de triomphe : nous ressemblons plutôt à l'ornement d'un triomphe et le triomphateur n'est autre que l'astre “ qui descend avec lenteur de son char de victoire ” aurait dit le poète.

Nous sommes distraits de notre fatigue par des horizons nouveaux s'élargissant sans cesse ; c'est à notre droite le mont Grenier, que mon ami compare au Pentélique, moins la pureté du marbre et la fine lumière du ciel de la Grèce, ajoute-t-il, comme pour tempérer la hardiesse de sa comparaison.

Enfin, nous descendons dans une petite vallée, nous la choisissons pour première étape ; il était temps de renouveler nos forces par un repas frugal. La partie la plus abrupte restait à faire.

En voyage dans la montagne, avant de gravir le derniers contreforts, mangez bien, disait le vieux maître genevois Toppfer, et sous un ciel brûlant imbibez le dessous de votre chaussure aux flaques d'eau que multiplient les fontaines alpêtres, afin de ne point voir le cuir se fendiller sous l'action du soleil. Nous profitons de l'expérience du vénéré maître. Mon ami, dans l'intention de le compléter, me dit tout bas : “ Il faut faire la diète sur toute la ligne, voire même en paroles ” ; et, comme dans la chanson, l'on n'entendait plus que le bruit des pas.

Après trois quarts d'heure, le décor change et nous sommes au sommet du col ; sous nos yeux se déroule un des plus beaux panoramas qui se puissent voir. En face de nous dans la vallée Chambéry, l'ancienne capitale des princes de Savoie dont nous voyons le château. Il semble redire au voyageur dans son architecture mâle et sévère ce que fut dans le passé cette illustre famille de Savoie qui a fourni tant de saints à l'Eglise et à la patrie tant de glorieux défenseurs. Malheureusement pour elle, si les dons de Dieu sont gratuits, elle n'y songe pas ; il n'en reste pas moins acquis à l'histoire et à l'expérience d'un bien digne petit peuple qu'on doit y correspondre et qu'en cela les familles ressemblent aux individus.

Celles qui ont le plus reçu doivent le plus donner, autrement elles perdent ce qu'elles ont et, livrées à elles-mêmes, elles réalisent l'effrayante parole de l'Écriture : *Corruptio optimi pessima*. Dieu me garde de rappeler plus longtemps, ces douloureux souvenirs devant cette nature si belle. *Sursam corda*, et reposons nos regards à gauche sur une échappée du lac du Bourget, sur les flots duquel le poète des *Harmonies* semble avoir recueilli comme en se jouant, le meilleur de son inspiration parvenu jusqu'à nous dans les stances si connues et si chantées du “ Lac,” tant les vers en ont gardé la limpidité, la douceur et l'harmonie.

Si votre œil, après avoir plongé dans le cristal des eaux, poursuit sa course dans la même direction, en s'enfonçant dans la campagne admirablement cultivée, il découvre, disséminées dans les bosquets en fleur, les villas d'Aix, l'ancienne ville romaine (*aquæ sextia*), restée romaine, mais de la Rome des Empereurs. Inscrire dans le Bottin avec toutes les apparences d'une ville d'eau, connue par les rhumatisants, elle s'est transformée, la beauté du pays y aidant beaucoup, en une ville de plaisirs à la moralité des plus contestables, dont le vide ne fait pas horreur à des natures trop raffinées pour n'avoir pas été grossières ; aussi, théâtre, casino, maison de jeu (succursale de Monte Carlo), tout cela a droit de cité à Aix, et l'on met à les courir l'empressement d'un grand Prix à Paris. Mais, vue de haut, la ville des souverains a un aspect enchanteur. Si vous en revenez désenchanté, c'est que vous ne l'aurez pas vue de haut.

Après avoir examiné ce qui est à nos pieds, voyons ce qui est au-dessus de nous.

C'est, dans le lointain, le sommet immaculé du Mont-Blanc, dans l'éclat de ses neiges éternelles, c'est la croix du Nivolet, et enfin se mirant dans le Bourget le monastère d'Hautecombès, dont la chapelle renferme les tombeaux des princes de la famille de Savoie.

On contemple encore une fois toutes ces merveilles d'une nature prodigue d'elle-même. Mon ami et moi disions de rares paroles. A quelques minutes de là, faisant allusion à une scène biblique dont il ne peut plus se défendre d'exprimer l'à-propos, il me disait : Qu'il fait bon d'être ici ! Je lui répondis : Dressons-y trois tentes : la première pour mon aimable compagnon de route, la seconde pour son humble serviteur et la troisième pour l'excellent ami à qui est destinée cette narration et que nous attendrons pour partager avec lui des pavillons dressés avec tant d'amour sur le sol bien-aimé de la vieille France, au souvenir évoqué de la Nouvelle.

UN CANADIEN EN FRANCE.

Le-Plant-lez-Voiron, 1897.

SIMPLES CHOSES

MON VILLAGE

*Les genêts d'or balanceront
Toujours devant moi leur panache,
Et les peupliers pencheront
Sous la brise du nord leur front
Si haut qui sur le ciel fait tache.*

*Et la rivière au lit herbeux
Coulera toujours lourde et lente
Entre ses berges d'où les bœufs
Se mirent en clignant des yeux,
Troupe repue et somnolente.*

*Je reverrai le toit pointu
De notre si vieille chaumière ;
Jadis, je me suis ébattu
A son ombre ; te souriens-tu ?
Nous avons bien changé de mine*

*Car, je les revois à l'envers
Comme alors, en l'onde assoupie,
Encadrés de leurs arbres verts,
Mais le toit est plus de travers
Et la maison plus accroupie.*

*Plus blanche en sa coiffe de lin,
Plus frêle en sa robe sévère,
Moins vive à sarcler son jardin,
Moins prompte à boulanger son pain,
Cette paysanne est ma mère.*

*A l'aube elle écrème son lait ;
Puis c'est un broc d'eau qu'elle apporte,
C'est la pitance de millet
Qu'elle sème à la gent poilet
Sur notre aire devant la porte.*

*Le calme s'est fait ; le jour fuit :
Mais son labeur n'a pas de borne ;
La vache meugle dans la nuit,
Il faut, tremblant à chaque bruit,
L'amener du clos par la corne.*

*Il est très tard ; je la revois,
Elle travaille à la chandelle
Et s'endort son rosaire aux doigts
Qu'elle avait déjà dit deux fois,
Et je suis à genoux près d'elle.*

*O femme, ô pauvre vieil amour,
La fortune me fut amère,
J'aimai, je maudis tout à tour,
Je fus colombe et fus vautour,
Mais restai ton fils, ô ma mère !*

*Je jurai sur tes cheveux gris
De ne me point souiller de fange,
Or, fidèle au vœu que je fis,
J'irai mon chemin, digne fils
D'une femme qui fut un ange.*

Jules Lanoë

CONTE CHINOIS

HISTOIRE DE LA DAME A L'ÉVENTAIL BLANC

Tchouang-Tsen, du pays de Soung, était un lettré qui poussait la sagesse jusqu'au détachement de toutes les choses périssables et, comme en bon Chinois qu'il était, il ne croyait point, d'ailleurs, aux choses éternelles, il ne lui restait pour contenter son âme que la conscience d'échapper aux communes erreurs des hommes qui s'agitent pour acquérir d'inutiles richesses ou de vains honneurs. Mais il faut que cette satisfaction soit profonde, car il fut, après sa mort, proclamé heureux et digne d'envie. Or, pendant les jours que les génies inconnus du monde lui accordèrent de passer sous un ciel vert, parmi ces arbustes en fleurs, des saules et des bambous, Tchouang-Tsen avait coutume de se promener en rêvant dans les contrées où il vivait sans savoir ni comment, ni pourquoi.

Un matin qu'il errait à l'aventure sur les pentes fleuries de la montagne Nam-Hoa, il se trouva insensiblement au milieu d'un cimetière où les morts reposaient, selon l'usage du pays, sous des monticules de terre battue. A la vue des tombes innombrables qui

s'étendaient par delà l'horizon, le lettré médita sur la destinée des hommes :

— Hélas ! se dit-il, voici le carrefour où aboutissent tous les chemins de la vie. Quand une fois on a pris place dans le séjour des morts, on ne revient plus au jour.

Cette idée n'est point singulière, mais elle résume assez bien la philosophie de Tchouang-Tsen et celle des Chinois. Les Chinois ne connaissent qu'une seule vie : celle où l'on voit au soleil fleurir les pivoinés. L'égalité des humains dans la tombe les console ou les désespère, selon qu'ils sont enclins à la sérénité ou à la mélancolie. D'ailleurs, ils ont, pour les distraire, une multitude de dieux verts ou rouges qui, parfois, ressuscitent les morts et exercent la magie amusante. Mais Tchouang-Tsen, qui appartenait à la secte orgueilleuse des philosophes, ne demandait pas de consolation à des dragons de porcelaine. Comme il promenait ainsi sa pensée à travers les tombes, il rencontra soudain une jeune dame qui portait des vêtements de deuil, c'est-à-dire une longue robe d'une étoffe grossière et sans couture. Assise près d'une tombe, elle agitait un éventail blanc sur la terre encore fraîche du tertre funéraire.

Curieux de connaître les motifs d'une action si étrange, Tchouang-Tsen salua la jeune dame avec politesse et lui dit :

— Oserai-je, madame, vous demander quelle personne est couchée dans ce tombeau et pourquoi vous vous donnez tant de peine pour éventer la terre qui la recouvre ? Je suis philosophe, je recherche les causes, et voilà une cause qui m'échappe.

La jeune dame continuait à remuer son éventail. Elle rougit, baissa la tête et murmura quelques paroles que le sage n'entendit point. Il renouvela plusieurs fois sa question, mais en vain. La jeune femme ne prenait plus garde à lui et il semblait que son âme eût passé tout entière dans la main qui agitait l'éventail.

Tchouang-Tsen s'éloigna à regret. Bien qu'il connût que tout n'est que vanité, il était, de son naturel, enclin à rechercher les mobiles des actions humaines, et particulièrement de celles des femmes ; cette petite espèce de créature lui inspirait une curiosité malveillante, mais très vive. Il poursuivait lentement sa promenade en détournant la tête pour voir encore l'éventail qui battait l'air comme l'aile d'un grand papillon, quand, tout à coup, une vieille femme qu'il n'avait point aperçue d'abord lui fit signe de la suivre. Elle l'entraîna dans l'ombre d'une tertre plus élevé que les autres et lui dit :

— Je vous ai entendu faire, à ma maîtresse, une question à laquelle elle n'a pas répondu. Mais moi je satisfierai votre curiosité par un sentiment naturel d'obligeance et dans l'espoir que vous voudrez bien me donner en retour de quoi acheter aux prêtres un papier magique qui prolongera ma vie.

Tchouang-Tsen tira de sa bourse une pièce de monnaie, et la vieille parla en ces termes :

— Cette dame que vous avez vue sur un tombeau est Mme Lu, veuve d'un lettré nommé Tao, qui mourut, voilà quinze jours, après une longue maladie, et ce tombeau est celui de son mari. Ils s'aimaient tous deux d'un amour tendre. Même en expirant, M. Tao ne pouvait se résoudre à la quitter, et l'idée de la laisser au monde dans la fleur de son âge et de sa beauté lui était tout à fait insupportable. Il s'y résignait pourtant, car il était d'un caractère très doux et son âme se soumettait volontiers à la nécessité. Pleurant au chevet du lit de M. Tao, qu'elle n'avait point quitté durant sa maladie, Mme Lu attestait les dieux qu'elle ne lui survivrait point et qu'elle partagerait son cercueil comme elle avait partagé sa vie.

— Mais M. Tao lui dit :

— Madame, ne jurez point cela.

— Du moins, reprit-elle, si je dois vous survivre, si je suis condamnée par les Génies à voir encore la lumière du jour quand vous ne la verrez plus, sachez que je ne consentirai jamais à devenir la femme d'un autre et que je n'aurai qu'un époux comme je n'ai qu'une âme.

— Mais M. Tao lui dit :

— Madame, ne jurez point cela.

— Oh ! monsieur Tao, monsieur Tao ! laissez-moi

juré du moins que de cinq ans entiers, je ne me remarierai.

— Mais M. Tao lui dit :

— Madame, ne jurez point cela. Jurez seulement de garder fidèlement ma mémoire tant que la terre n'aura pas séché sur mon tombeau.

— Mme Lu en fit un grand serment. Et le bon M. Tao ferma les yeux pour ne les plus rouvrir. Le désespoir de Mme Lu dépassa tout ce qu'on peut imaginer. Ses yeux étaient dévorés de larmes ardentes. Elle égratignait, avec les petits couteaux de ses ongles, ses joues de porcelaine. Mais tout passe, et le torrent de cette douleur s'écoula. Trois jours après la mort de M. Tao la tristesse de Mme Lu était devenue plus humaine. Elle apprit qu'un jeune disciple de M. Tao désirait lui témoigner la part qu'il prenait à son deuil. Elle jugea avec raison qu'elle ne pouvait se dispenser de le recevoir. Elle le reçut en soupirant. Ce jeune homme était très élégant et d'une belle figure ; il lui parla un peu de M. Tao et beaucoup d'elle ; il lui dit qu'elle était charmante et qu'il sentait bien qu'il l'aimait ; elle le lui laissa dire. Il promit de revenir. En l'attendant, Mme Lu, assise auprès du tertre de son mari, où vous l'avez vue, passe tout le jour à sécher la terre de la tombe au souffle de son éventail.

Quand la vieille eut terminé son récit, le sage Tchouang-Tsen songea :

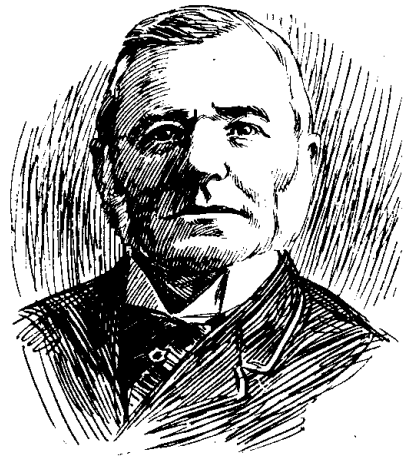
— La jeunesse est courte ; l'aiguillon du désir donne des ailes aux jeunes femmes et aux jeunes hommes. Après tout, Mme Lu est une honnête personne qui ne veut pas trahir son serment.

C'est un exemple à proposer aux femmes blanches de l'Europe.

ANATOLE FRANCE.

FEU M. QUINTAL

Le 9 de ce mois, mourait à Longueuil à l'âge de soixante-sept ans, un autre personnage bien connu de Montréal : M. Narcisse Quintal, de la maison N. Quintal et fils, dont la maison de commerce est sise rue Saint-Paul.



Les funérailles ont eu lieu à Longueuil le 12 juillet, et le corps, transporté à bord du steamer "Longueuil," fut conduit ensuite par les rues Notre-Dame, Saint-Denis et Sherbrooke jusqu'au cimetière de la Côte-des-Neiges, accompagné par un grand nombre de personnes notables de la ville.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à la famille du défunt.

LE SILLON ACHEVÉ

Le soleil baissait à l'horizon et sur toute la plaine de Beauce ; avec la fraîcheur du soir, le silence était tombé.

Silence des laboureurs, fatigués par l'effort de la journée, silence des toucheurs de bœufs qui avaient, depuis le matin, harcelé leurs bêtes et maintenant ne sifflaient même plus, silence des attelages dont le pas lent disait éloquemment que la tâche était presque terminée.

Dans un champ, le fermier Fémine hersait un

semis : un sillon seulement restait à faire. Il était même comme commencé, quand un voisin lui envoya demander son cheval : il fallait absolument aller chercher un prêtre pour un des enfants très malade !

Fémine écouta ce que lui disait le messager, regarda tristement le sillon qui s'étendait à perte de vue, tout ensemencé de blé, et dont les corbeaux mangeaient déjà les graines. Puis le brave homme, qui n'avait jamais refusé un service et qui priait chaque soir en famille pour son prochain, poussa un soupir, ordonna à ses gars de dételer le cheval, et le confia à l'envoyé.

Alors, après un dernier regard de regret jeté sur la tâche inachevée, et de grands gestes pour chasser les oiseaux pillards, il rentra à la ferme.

Il songeait en lui-même au sillon commencé, au blé qu'il faudrait ressemer : perte de temps et perte d'argent.

Et ce n'était pas la première fois que Fémine risquait cela pour rendre service. Sa bonté, très connue chez les voisins, faisait que l'on s'adressait à lui de préférence aux autres. On le prenait même souvent pour arbitre. "C'est un homme qui a de la religion, il ne nous trompera pas," disaient les gens.

* * *

Le souper était achevé maintenant à la ferme. Assis sur le pas de sa porte, tandis que sa femme ôtait le couvert et que ses enfants faisaient une dernière tournée dans les étables, Fémine alluma sa pipe, pensant encore au sillon abandonné.

—Tiens, se dit-il subitement en se levant, si j'allais planter là-bas un ou deux épouvantails, je sauverais ma semence, qui est restée à ciel ouvert.

En un quart d'heure, il eut fabriqué deux croix avec des perches. Il les recouvrit d'une vieille blouse et d'un reste de veste, et couronna le tout de débris de chapeaux.

Alors il s'achemina vers son champ à travers l'obscurité et sous le vent, déjà froid, de ce soir d'automne.

Soudain, comme il approchait de son terrain, il aperçut une lueur qui marchait.

Fémine mit ses mains en abat-jour sur ses yeux.

La lumière était bien dans son champ. Le fermier fit quelques pas en avant, puis, poussa un cri, et, les mains jointes, tomba à genoux.

Les étoiles semblaient s'être rapprochées de la terre, comme pour mieux éclairer, ou pour voir de près la chose étonnante qui se passait.

Le vent s'était fait doux comme en une nuit de printemps, et sous sa caresse, les nuages, pareils à de grands flocons de laine d'agneaux, marchaient lentement, lentement, s'attardant peut-être pour voir aussi.

Dans le champ, la bouée d'or se mouvait toujours, et Fémine, dont les yeux s'habituèrent enfin à cette lueur éblouissante, commença à distinguer. Alors, il vit un spectacle surprenant.

Sa herse, sa herse à lui, Fémine, n'était plus à l'endroit où il l'avait laissée. A force de regarder, il l'aperçut enfin, à trois cents pieds plus loin.

Elle s'avancait enveloppée d'un brouillard doré, tirée par un ange et poussée par deux astres. Une odeur merveilleuse embaumait l'air comme si l'on avait foulé aux pieds des plates-bandes entières de roses.

Un ange courait en avant, les ailes déployées, chassant des corbeaux noirs comme des démons, et préservant ainsi la semence que Fémine avait abandonnée là par charité.

Le pauvre homme, les yeux grands ouverts, les lèvres immobiles mais le cœur en prière, se retrouva tout à coup dans l'obscurité.

Alors il se releva, alla vers l'endroit où avaient marché les anges et travailla la herse.

Le sol sentait bon comme les jardins du ciel ; aucune trace de pas n'y était imprimée. Mais il n'y avait eu là ni vision, ni rêve. Ce qu'avait vu Fémine était vrai, comme la Vérité elle-même, car le sillon était achevé.

THÉOPHILE.

LE SUICIDE DU ROI DE L'OR

(Voir gravure)

Les désespérés qui renoncent à ce qu'on appelle d'ordinaire la joie de vivre, ne sont pas tous des misérables. Mais le plus riche, peut-être, est celui qui s'est tué il y a quelques jours. On l'avait surnommé le Roi de l'or, et il ne possédait pas moins d'un milliard.

Barney Barnato, de famille israélite, était le chef du groupe des mines d'or, qui porte son nom. Il était Anglais et natif de Londres. Ses débuts furent extrêmement modestes. Sans ressources ni profession, il s'engagea dans les cirques et, souple autant des muscles que de l'esprit, il fut sinon clown, du moins comique de piste, s'utilisant à mille services avec une ingéniosité inouïe. On le vit s'essayer aussi dans la pantomime et même dans la comédie.

Il avait vingt ans ; il se rendit dans l'Afrique du Sud pour y chercher fortune. Il fit quelques bonnes affaires, et bientôt il fut assez riche pour acheter les premières mines d'or du Transvaal. Ces premières mines étaient riches, et leur exploitation assurait à leur propriétaire des revenus incomparables.

Dès lors, il devenait une puissance financière.

Barnato s'était embarqué à bord du *Scott*. Une après-midi, il se promenait à l'arrière sur le pont avec son neveu, M. Joël. Il s'arrête tout à coup et demande à son neveu de lui dire l'heure, pendant qu'il s'accoude sur le bastingage, le pied droit posé sur une banquette, la tête penchée, le regard fixé sur les flots. "Trois heures treize," répond M. Joël. Barnato s'élança alors d'un bond, mais pas assez vite cependant pour que son neveu n'ait pas le temps de le rattraper

par le bas de son pantalon, en appelant à l'aide à grands cris, pendant que le corps du malheureux, décrivant un demi-cercle, vint frapper la paroi d'acier du navire, à toute volée, la tête la première.

Le lieutenant Clifford aussitôt se précipite, ôtant sa veste à tout hasard ; on accourt : Barnato est sauvé—quand voici à quoi tiennent les choses, le pantalon craque et un cri s'élève : "Un homme à la mer !"

Aussitôt des bouées de sauvetage sont jetées par-dessus bord ; le lieutenant se jette à la mer et nage vigoureusement, non pas du côté de Barnato, qui surnage la tête dans l'eau, sans faire un mouvement, mais de façon à s'éloigner du *Scott* et à éviter les hélices qui passent en grondant et en soulevant des montagnes d'écume.

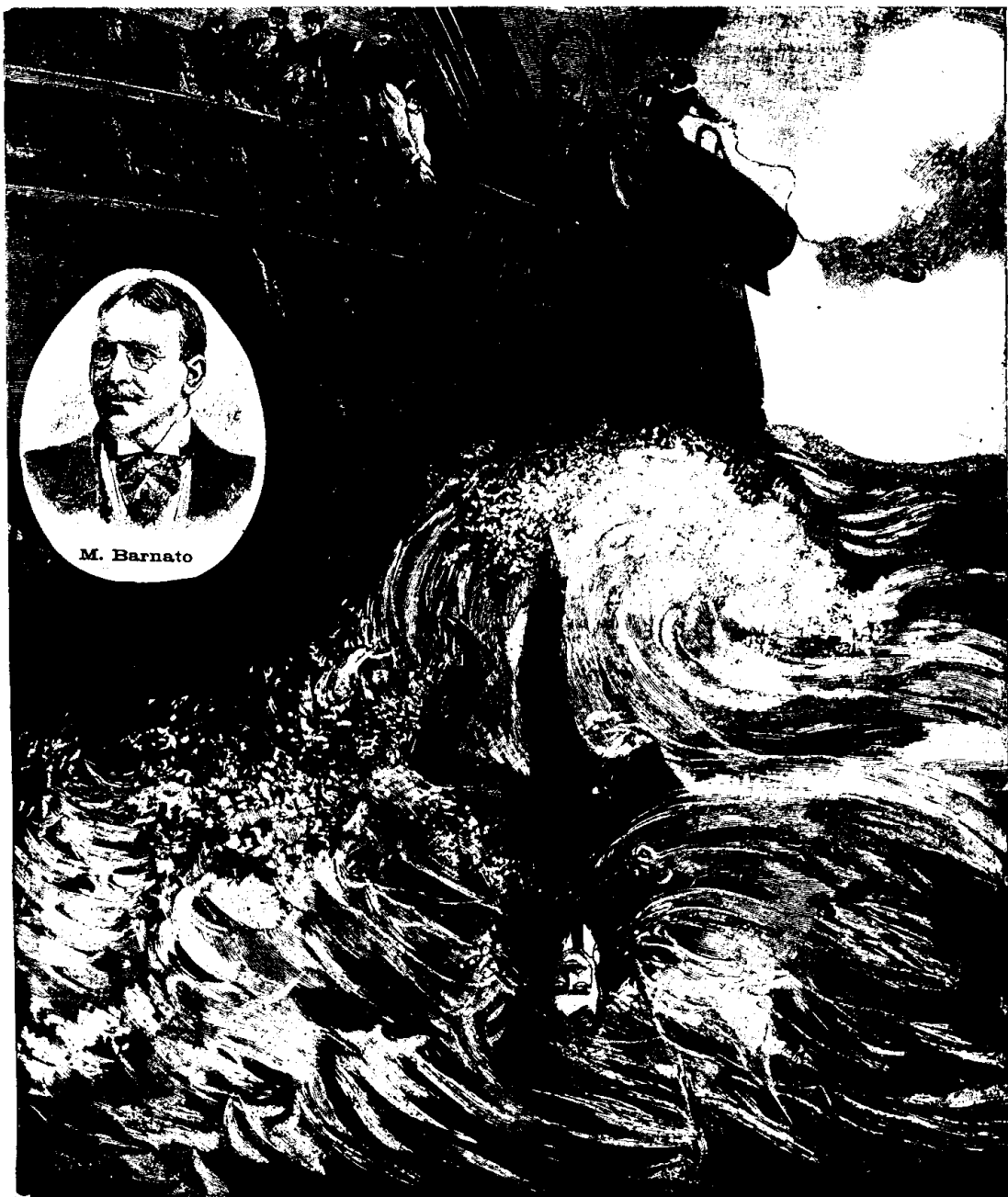
Le courageux sauveteur continue rapidement à se déshabiller dans l'eau, et joint enfin Barnato qui flotte encore, le visage en bas, et à ne pas remuer, pendant que le *Scott* fait machine en arrière. Quelques instants après, Barnato et son sauveteur furent recueillis, et le Dr Gregory prodigua ses soins au noyé. Tout fut inutile.

On se perdra toujours en conjectures sur les motifs de ce sensationnel suicide.

La bonne de bébé conduisant la voiture de bébé, rencontre le père et la mère.

Le père.—Oh ! laissez-nous jeter un coup d'œil sur le mignon.

La bonne.—Grand Dieu ! J'ai oublié de mettre bébé dans la voiture.



M. Barnato

La vanité rend l'homme content de lui ; l'orgueil le rend difficile à contenter.—EUGÈNE MARBEAU.

LE SUICIDE DE BARNATO, LE ROI DE L'OR

BEAUTÉ

Qu'est-ce que la beauté ? dites-vous, jeunes filles :
Est-ce un front chaste et pur, orné de blonds cheveux ?
Est-ce un teint aussi frais que la fleur des charnelles ?
Un regard plus brillant que l'étoile des cieux ?

Est-ce une taille svelte aux contours gracieux ?
Est-ce un pied si mignon que dans les deux Castilles
Les sénoras, froissant leurs soucuses mantilles,
Ne le verraient qu'avec un sourire en vieux ?

Est-ce une main petite et blanche, aux ongles roses,
Qui déchire les cœurs en effeuillant les roses ?
—Non—le temps ride, courbe et flétrit tout cela :

La femme vraiment belle est la femme sincère,
Qui, presque l'homme est seul et souffrant sur la terre,
Vient près de lui, l'embrasse et lui dit : " Me voilà ! "

Roche.

RÈGLE DE CONDUITE

Voilà, certes, un singulier titre, diront nos aimables lectrices, nos bienveillants lecteurs.

Mais après tout, pourquoi pas ?

Nos confrères font coup sur coup des professions de foi, et, nous voulons le croire, avec la plus entière bonne foi. Et cependant... Cela ne nous regarde pas. Passons !

Depuis quatorze ans, notre MONDE ILLUSTRÉ a fait ses preuves.

En tout premier lieu, respectueux de la religion, il s'est interdit tout ce qui pouvait sembler blâmable ; il a cherché à inculquer le respect envers les autorités tant civiles que religieuses, il s'est gardé de froisser qui que ce soit, mais il n'a jamais craint de montrer son drapeau : franchement catholique, sans arrière-pensée.

En second lieu, respectueux de la loi, des institutions du pays, il n'a jamais jeté le discrédit sur aucune opinion politique : la liberté, en cette matière, étant absolue quand la religion n'est pas menacée. Et chacun pourra se rappeler notre attitude dans la question des écoles—où nous avons eu raison : la lettre de Mgr Merry del Val à S.G. Mgr Langevin le prouve surabondamment. Puis, dans la question de changement de gouvernement, où nous avons laissé au peuple la responsabilité de ses votes, chacun des partis en présence se posant en champion de l'Eglise. Enfin, dans la question scabreuse, quoique sottise et ridicule, de Léo Taxil et de son infecte fumisterie.

Malgré notre attitude conforme aux volontés des Souverains Pontifes, nous n'avons point échappé au blâme de quelques uns, aux coups de boutoir de quelques autres ; nous les plaignons vivement. Nous dédaignons l'insulte, en ayant bien vu d'autres que cela sur les champs de bataille et ailleurs ; mais nous ne reculons point devant le devoir. Si le devoir nous commandait de répondre en certains cas, nous osons dire que notre plume est d'assez bon acier pour riposter.

Dans ce que nous appelons notre " Règle de conduite," nous incluons l'amour et la défense du pauvre, de l'ouvrier ; c'est un devoir social auquel nous ne faillirons jamais. Nous y mettons en outre la défense du beau Canada-français, du peuple Canadien-français.

A ce sujet, nous tenons à relever l'injure vile, basse et stupide, d'un journal des Etats-Unis, rédigé par un renégat de son pays, de la belle France. Et ce journal, malheureusement, porte un titre que cette plume a souillé : le *Catholic Record*, d'Indianapolis.

Nous ne connaissons qu'un de nos confrères, de Québec, qui ait relevé les plates grossièretés de ce journal, et nous ne pouvons que nous unir à cet estimable confrère pour flétrir le *Catholic Record*.

Nos évêques sont vilipendés par cette feuille ; pour un " record," et surtout " catholic," c'est un " record," ou je n'y entends plus rien !

Il faudra bien des *Catholic Record* et même " retors " pour en imposer à nos Princes de l'Eglise, nos Premiers Pasteurs vénérés ! Je sais qu'ils se soucient fort peu de ce que l'on peut dire d'eux dans cette feuille



M. ÉMILE GALIBERT

PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

mais nous, nous avons le droit de défendre celui que nous appelons " Père," et que nous aimons comme tel.

Quant à dire, ô infailible *Catholic Retors*, que les " Canadiens se tenaient comme des esclaves abjects et tremblants aux pieds de leurs vainqueurs en 1759," vous savez que vous mentez.

Était-ce, dites-le-moi, votre posture à vous, en 1870-71, devant le Teuton, et parlez-vous d'abondance, jugeant les autres d'après vous ?—Vive Dieu ! nos parents, nos professeurs, nos officiers à Rome, nous ont enseigné à ne reculer devant personne—pas même devant un insulteur d'évêques.

Nos Canadiens-français n'ont point honte de leur langue, comme vous, soyez-en certain (*). Et si nos évêques descendent des Canadiens " manquant de fierté nationale, de courage, de détermination et de virilité " de 1759, saluez-les ! car ils descendent, en ce cas, d'une race de héros que vous ne pouvez apprécier, avachi comme vous l'êtes depuis que vous avez quitté votre patrie !

Quant au français *bâtard*, selon votre suave langage, ce français *bâtard* qui se parle sur les bords du Saint-Laurent, et doit, selon votre prophétie, ô... délicieuse monture de Balaam ! disparaître bientôt : avec notre confrère nous vous dirons qu'il se parlera longtemps encore, après que le Teuton aura écrasé sous sa botte les Français corrompus par le hideux malthusianisme et autres pratiques, si les Français continuent ce que vous faites : insulter les évêques et saper la religion dans sa hiérarchie.

Nous prions nos lecteurs de nous pardonner : l'attaque était trop violemment basse pour nous trouver indifférent.

Que nos bonnes populations continuent à écouter ceux que le Pape commet à leur garde ; qu'elles continuent leur respect à la reine d'Angleterre, leur amour à la France, la France fille aînée de l'Eglise—et non cette minorité factieuse se faisant passer pour toute la

(*). Ce Français écrit, en effet, ses injures en... anglais !

nation, parce que, disait un homme d'Etat, la canaille fait beaucoup de bruit.

Pour nous personnellement, nous nous efforcerons de rester fidèle à notre règle de conduite, et nous continuerons à blâmer ce qui est blâmable, à défendre ce qui est la Vérité, la Justice. Nous continuerons à dédaigner ce qui s'attaque à nous personnellement, tant que les principes ne seront pas en cause.

Si nous ne pouvons compter sur personne ; si même, contrairement à ce qui existe en tous pays, nous ne pouvons rien espérer de nos compagnons d'armes, malgré l'amour et la fidélité que nous avons gardés à notre cher Régiment des Zouaves—ce que, heureusement, le général de Charette sait reconnaître, lui !—nous prions nos lecteurs de compter sur nous : nous ne dévierons pas de notre ligne de conduite.

Jimmie Picard

BIBLIOGRAPHIE

Le *Naturaliste Canadien*, fondé par le savant et populaire abbé Provancher, dirigé actuellement par M. l'abbé V.-A. Huard, Chicoutimi, P. Q.

Publication mensuelle, ne coûtant qu'un dollar par an. Nous ne saurions trop recommander ce bulletin si intéressant au point de vue de la connaissance des sciences naturelles, surtout qu'il s'occupe de la faune et de la flore de notre belle province de Québec : et le champ est assez vaste, Dieu merci !

Nous ne comprenons pas l'indifférence coupable des Canadiens-français à l'égard de leurs bons journaux français : tant pis si cela paraît de la réclame même pour nous—ce qui nous honorerait, puisque, par là, on nous classerait dans les bons journaux français !—C'est un peu notre ambition... mais nous rendons justice à ceux de nos confrères qui le méritent, comme le *Naturaliste Canadien*

L'HON. JUGE BERTHELOT

(Voir gravure)

M. Joseph-Amable Berthelot, l'une des personnalités les plus marquantes de notre ville, s'est éteint le 11 de ce mois à l'âge de 82 ans.

M. Berthelot naquit à Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, de M. Joseph-Amable Berthelot et de Mme Marie-H. Hervieux. Il fit ses études au collège de Montréal et en 1832 était admis à l'étude du droit tandis qu'il faisait son stage dans les bureaux de l'hon. sir L.-H. Lafontaine, son parent.

Le 12 novembre 1836, M. Berthelot fut admis au barreau de Montréal, et exerça de société avec l'hon. sir L.-H. Lafontaine.

En 1837, il prit les armes dans l'échauffourée des patriotes, fut fait prisonnier, et relâché au bout de quelques jours.

En 1853, l'hon. sir L.-H. Lafontaine ayant été élevé au poste de juge-en-chef de la province du Bas-Canada, M. Berthelot se mit en société avec sir Georges-Étienne Cartier.

Le 1er février 1859, il était nommé Conseil de la Reine, en février suivant, juge de la Cour Supérieure. En 1855 et 1856, il remplit les fonctions de juge de la Cour Seigneuriale dont le siège était alors à Montréal.

De février 1859 à septembre 1876, il fut juge puiné de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, et prit sa retraite en cette année 1876.

Il était Chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre.

C'est lui qui donna la bague à Mgr Fabre, quand Mgr fut nommé évêque, et les épingles garnies de pierres précieuses servant au pallium quand Mgr Fabre devint archevêque.

Il avait épousé en 1849, Mlle Marie-Hélène Bédard, fille de feu l'hon. juge Bédard premier maire de la ville de Québec.

Les funérailles ont eu lieu le mercredi, 14 de ce mois au milieu d'un grand concours de monde.

Nous présentons à la famille toutes nos plus sincères condoléances.

BEAUX-ARTS : L'EMOI

(Voir gravure)

Qu'il faisait bon, sous bois, par ce soleil brûlant, ne laissant de répit nulle part !...

Un joli ruisseau glissait avec un délicieux gazouillement sur le fin gravier d'or, fuyant sous la mousse crépue, effleurant d'un doux baiser les branches languies des frênes et des thuyas, roulant ses petits flots haletants comme des sanglots étouffés... regrettait-il, le petit ruisseau, de quitter ces frais ombrages ?...

Dans ce silence de la forêt, dans cette immobilité du feuillage que pas le moindre zéphyr ne caressait, ce zéphyr qui semble dire une suave mélodie sur les cimes des érables élancés, des chênes touffus ; dans cet anéantissement momentané de la nature en sa vitalité, tout invitait au doux repos sur la couche de feuilles mortes de l'automne précédent...

Oh ! qu'il faisait bon sous bois, par ce soleil accablant, ne laissant de repos nulle part !...

Combien elle l'aime, cette forêt—sa forêt—!

Que de fois, enfant, elle est venue chercher là non seulement l'ombre tutélaire, mais le calme dans les bouleversements de son cœur s'ouvrant à la vie ! Que de fois elle y a étudié, goûtant là toute la douceur, la délicatesse des œuvres du grand archevêque de Cambrai, Fénelon, le sublime de l'aigle de Meaux, Bossuet, l'immortelle perfection de Racine, de Corneille, la profondeur des enseignements de Fléchier, de Bourdaloue, de Massillon !

Aujourd'hui, ses dix-huit printemps ont apporté un autre genre de rêveries.

Ayant fait son entrée dans le monde, elle a pu étudier le cœur humain. Que de déceptions, que de déboires cette étude lui a causés !... Comme elle goûte le charme d'être seule, de se trouver loin de tout ce qui la blesse au plus intime de son être... car elle n'a guère rencontré qu'égoïsme, que fatuité, qu'esprits vides de tout noble sentiment...

N'est-ce pas là, en réalité, l'éducation que reçoivent les jeunes gens aujourd'hui, même dès la famille ?

Perdue dans ses pensées, elle s'est assise sur les bords du petit ruisseau, son ruisselet, où si souvent, enfant, elle a plongé avec délices ses pieds mignons, semblant vouloir arrêter le cours des eaux cristallines, luttant de vitesse avec le courant capricieux, ou le faisant bondir, courroucé, sur les branches qu'elle opposait à sa marche.

Ce souvenir d'enfance illumine ses tristes pensées : tel, perçant les gazes tremblantes qui s'irisent au baiser de l'aurore, un doux rayon de soleil irradie de joie et d'amour la plaine et le coteau, le village et la cité.

Redevenue enfant, elle s'est déchaussée et s'avance vers le flot onduleux. Quelle douce sensation de bien-être !...

Et la voici, taquinant son fidèle ami comme quand elle était petite. Elle barre le passage... retire son joli pied devant le gonflement de colère du filet d'eau, le replonge un peu plus bas et rit du clapotis du torrent en miniature... quand soudain, elle relève la tête.

Est-ce quelqu'un ?...

Il semble que c'est un bruit de pas... les branches craquent, les feuilles sèches crépitent, on croit saisir un soupir...

Elle est là, interdite, en émoi, ne sachant, dans son trouble, ce qu'elle doit faire... quand apparaît son fidèle Pluton, son chien favori, inquiet, la bonne bête ! de ne pas voir sa douce maîtresse.

Qu'elle est donc vraie, cette boutade d'un grand écrivain : "La meilleure partie de l'homme, c'est le chien." Le chien est reconnaissant : combien d'hommes le sont ?

Oh ! qu'il faisait bon, sous bois, sous la garde de ce vigilant compagnon, suivre le cours des eaux cristallines sans plus le moindre émoi !...

FIRMIN PICARD.

FEU M. L.-C. GRAVEL

La mort ne s'arrête pas, et frappe depuis quelque temps l'élite de la société montréalaise.

Samedi à une heure et demie après midi, mourait chez son gendre, M. Lajoie, le sympathique directeur du Parc Sohmer, un homme connu et estimé de toute la ville : M. Louis-Charles Gravel, de la maison Gravel et frère.



M. L.-C. Gravel, né en 1822, était le type du négociant intègre ; son urbanité était connue de tous.

En juillet 1843, il avait épousé Mlle Henriette Barsalou.

Les funérailles ont eu lieu mardi 13 de ce mois à Saint-Jacques.

Nous offrons à toute la famille, et en particulier à M. Lajoie, toutes nos plus sincères condoléances.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

A practical guide to police magistrates and justices of the peace. With an alphabetical synopsis of the criminal and an analytical index by James Crankshaw, B.C.L. Montreal, Advocate and revising barrister ; Author of "An annotated Edition of the Criminal Code of Canada, 1892." Montreal, Whiteford & Théoret.

Au nombre des lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ, la seule revue littéraire dans ce pays, se trouvent un grand nombre de personnes à qui il convient de signaler l'apparition des ouvrages importants de droit, afin qu'elles puissent se tenir au courant du nombre et de la valeur des travaux dont messieurs les juristes veulent bien nous faire part.

L'ouvrage que nous analysons aujourd'hui, est d'un intérêt considérable pour plusieurs d'entre elles. C'est pourquoi nous croyons que l'on nous saura gré d'en parler ici.

Et, sans autre préambule, nous entrons en matière.

Ce guide pratique des magistrats et des juges de paix répond parfaitement bien à son titre.

L'auteur, après nous avoir parlé de l'origine de la charge de juge de paix, nous indique dans la première division comment se fait la nomination des juges de paix et des magistrats de police, quels sont leurs devoirs, leurs droits et leurs responsabilités tant dans la province de Québec que dans les autres provinces du Dominion.

Cette division comprend trois chapitres : 1er *Les juges de paix*. Dans ce chapitre M. Crankshaw divise les juges de paix en deux classes : ceux qui le sont parce qu'ils remplissent une certaine fonction et ceux qui sont nommés spécialement par le lieutenant-gouverneur en conseil. Il nous apprend quelles sont les conditions requises et ce que c'est que le serment de qualification, d'office et d'allégeance.

Dans le chapitre II, l'auteur passe en revue les différents modes de nominations de magistrats de police dans les diverses provinces, et leur juridiction.

Le chapitre III nous fait savoir les premiers devoirs et responsabilités des juges de paix et des magistrats de police.

La seconde division nous apprend ; 1o. Quels sont ceux qui deviennent auteurs et coupables d'un délit 2o. L'étendue de la loi criminelle relativement au temps, aux personnes et à l'endroit, ainsi que certaines restrictions quant à des effets spéciaux.

La troisième division nous parle de la poursuite des délinquants. Cette partie est la plus importante et la plus considérable de l'ouvrage, car l'auteur nous explique les différentes phases de la procédure criminelle suivant la classification des accusés et des délits.

La quatrième partie renferme la table analytique de nos lois criminelles, table qui est d'un grand secours pour ceux qui veulent consulter ce volume.

Enfin, dans un appendice très utile, M. Crankshaw a condensé les lois du Canada relatives à la procédure dans le cas d'extradition ; ensuite les amendements au code criminel de 1892 ; enfin, le livre se termine par un index général.

Cet ouvrage étant conçu d'une manière logique, ne peut manquer de rendre les plus grands services aux magistrats, aux juges de paix et à tous les praticiens en général.

E.-Z. MASSICOTTE.

PARC SOHMER

Quelle plus jolie récréation que d'aller respirer, loin du bruit des affaires, l'air frais au bord du fleuve ?

Non seulement on a en pleine ville cet avantage inappréciable ; mais encore, on y trouve toutes sortes d'amusements, des représentations variées, des animaux savants, oh ! si savants, qu'il ne leur manque vraiment que la parole pour être aussi bêtes que des hommes—nous disait un malheureux atteint de misanthropie incurable—!

Et pourtant... mais, n'approfondissons pas. Et si vous ne voulez pas nous croire, eh ! bien, allez-y voir, si ce n'est pas la réalité, au Parc Sohmer !



BEAUX-ARTS. — L'émoi

LES GOUVERNEURS DE L'UNIVERSITÉ

(Voir gravure)

Nous croyons plaire à nos nombreux lecteurs—à notre jeunesse étudiante si sympathique et si aimable pour notre cher MONDE ILLUSTRÉ auquel tant d'entre eux collaborent avec succès : ce dont nous tenons à les remercier publiquement—nous croyons plaire, disons-nous, en publiant aujourd'hui un joli groupe des Gouverneurs de l'Université Laval de notre ville de Montréal.

Nos lecteurs y retrouveront, groupés avec art, comme savent le faire, d'ailleurs, nos artistes MM. Laprés et Lavergne, les physiologies si douces, si sympathiques, de notre regretté premier pasteur, S.G. Mgr Fabre ; de notre éminent archevêque actuel, Mgr Paul Bruchési ; de ce bon, cet excellent M. le chanoine Racicot, si simple, si modeste quoique si savant, si accessible à tous ; de MM. les curés Proulx, chanoine honoraire, ancien vice-recteur ; Primeau ; les MM. Colin, Deguire et Troie, de Saint-Sulpice ; nos personnages les plus distingués de la ville, les honorables Lavolette, président ; L.-J. Forget, J. Grenier, vice-présidents ; Saint-Charles, trésorier ; nos juges les plus estimés, les honorables Jetté, Pagnuelo ; les honorables Sénateurs MM. A. Desjardins et A. Thibaudeau ; sir Hingston ; l'hon. James O'Brien ; l'hon. Ed. Murphy ; MM. Joël Leduc, R. Bellemare.

Tout ce que Montréal compte de plus illustre, de plus savant, de plus distingué, uni à l'urbanité des personnages du vrai grand monde : le grand monde de l'intelligence et du cœur.

Que nos jeunes gens doivent être fiers, de se trouver régis par de telles autorités, dont l'autorité, en somme, est celle du père de famille le plus aimant !

Quand, lancés à leur tour dans le vaste tourbillon que l'on appelle le monde, ils lutteront aussi pour la vie : s'il leur survient quelque moment de découragement, de ce sentiment qui confine au désespoir, oh ! qu'ils se souviennent !...

Un enfant, formé sous la direction de tels hommes, c'est d'emblée, un homme !

Et un homme, vive Dieu ! n'a point de lâches défaillances !

F. PICARD.

LA FÊTE DU 14 JUILLET

Le 14 juillet, fête de la France, la colonie Française de Montréal célébrait avec entrain cette fête, et se réunissait, le soir, au Parc Sohmer, afin d'assister à une représentation devant se terminer par un feu d'artifice.

Par suite d'une circonstance impossible à expliquer, et sans que l'on puisse blâmer qui que ce soit, paraît-il, une bombe fit explosion, lançant des débris de tous côtés et blessant plusieurs personnes—heureusement, hâtons-nous de le dire, sans gravité.

Parmi les blessés, figure le sympathique président de l'Union Nationale Française, M. Emile Galibert, qui compte autant d'amis qu'il y a de Français ici, et qui est si estimé des Canadiens-français, ayant eu quelques rapports avec lui.

Nous publions, aujourd'hui, la photographie de M. Galibert.

Son jeune fils, Paul, avait été blessé aux côtés de son père.

Il est heureux que cet accident n'ait pas eu de suite plus fâcheuses.

PETITE POSTE EN FAMILLE

Mlle Frouette.—Si le pèlerinage de la vie n'était rendu plus facile à supporter par les pèlerinages que vous décrivez si bien, ce serait triste !

Alphonse G., Montréal.—Je serais très heureux de vous voir quelques instants. Malheureusement un pied malade ne me permet guère de me rendre auprès de vous. N'avez-vous pas, de temps à autre, une heure à vous de 9½ à 11½ heures du matin ?

Jos.-S. Bl., Québec.—Ma lettre à votre adresse, rue M., est partie le 14, mise par moi-même à la poste. Ce serait la cinquième correspondance, à notre connaissance, et pour nous seuls, qui disparaîtrait ainsi depuis fin mai. Jamais je n'avais eu à me plaindre de nos postes, où tout le personnel est si bienveillant, pour moi en particulier ; je ne comprends rien à ces disparitions. Est-ce plus haut—ou plus bas—qu'il faudrait chercher à qui cela profite ?... Quel singulier profit ?...

Paul Evry, Valleyfield.—Parmi tant de déceptions, vous avez eu encore, dites-vous, celle de ne point voir reproduites vos belles conceptions.—Nous allons nous efforcer de réparer un oubli aussi impardonnable.—Oh ! certes, nous aimons notre superbe jeunesse d'étudiants, la *studantina*, pourrions-nous dire : et nous cherchons à le lui montrer.—Continuez !

LE SPORT

LE JEU DE DAMES.—MATCH RIENDEAU-MAILLÉ

Enfin !...

Elles sont engagées, ces fameuses parties de jeu de Dames, du match Riendeau-Maillé !

Lundi, 12 juillet, se jouait la première : ces messieurs se trouvaient dans une salle, et dans une autre grande salle le public amateur. Ce qui, naturellement, nuisait beaucoup aux dits amateurs.

Cette première partie, brillamment jouée de part et d'autre, fut gagnée par M. Maillé.

Jeudi, 15, se jouait la seconde.

Mais les organisateurs du tournoi avaient résolu de laisser jouer dans la grande salle, mise avec tant d'affabilité à la disposition de tous, par M. Théo. Lanctôt.

Si vous aviez vu cela !...

Une chaleur étouffante ! Les visages ruisselaient : on s'en souciait bien ! Une foule, une vraie foule, se pressait dans cette salle, et l'on y pouvait voir des citoyens distingués de la société montréalaise.

Trois heures durant, tout ce monde, haletant (il y avait de quoi !...) suivit les passes d'armes de nos deux champions.

M. Riendeau prit sa revanche : par des coups supérieurement combinés, il accula son adversaire qui, malgré toute la plus grande prudence, dut s'avouer vaincu, non sans s'être brillamment comporté.

L'échiquier a de ces revers, en petit comme ici, ou en grand comme Napoléon Ier en a fait la cruelle expérience, lui qui apprit l'art de la stratégie sur un échiquier. Aussi, avec Virgile, dirons-nous :

Si parva licet componere magnis,

s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, le vaincu d'aujourd'hui est en bonne compagnie.

Lundi, quand ces lignes seront imprimées, la troisième partie aura été jouée : nous en publierons le résultat prochainement.

Durant la partie de jeudi dernier, un jeune photographe d'avenir, M. J.-A. Dumas, 112 rue Vitré, prit des photographies à la "lumière-éclair." Nous en publierons une prochainement.

LA CROSSE.—LE NATIONAL VS SHERBROOKE

Ainsi que nous le disions en notre précédent numéro, c'est le 24 de ce mois que notre club de crosse canadien "Le National" se rencontrera avec le club de Sherbrooke.

On sait comment nous nous intéressons à ces jeux où le corps se développe, tandis que l'esprit y gagne en raison même de l'effort dépensé par le corps.

Cette partie, où "Le National" va se mesurer pour s'acheminer vers le championnat, aura lieu sur les terrains de l'Exposition.

L'endroit choisi est enchanteur : devant soi, on a la ravissante montagne toute parée de sa sombre verdure ; tout autour de soi, le magnifique panorama de la ville de Montréal, immense déjà, et qui s'étend toujours.

Est-il nécessaire de dire que nous prions tous ceux qui le peuvent, d'aller à cette lutte ? Encourageons

donc, autant que nous le pouvons, nos jeux athlétiques ; et qu'il y ait foule, au terrain de l'Exposition, à la partie de Crosse entre les "National" et "Sherbrooke," le 24 de ce mois de juillet ! c'est-à-dire samedi prochain.

PRIMES DU MOIS DE JUIN

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—Joseph Binette, 179, rue St-Martin ; Arthur Thibault, 88, rue Brébœuf ; Mme Gédéon Goulet, 63A, rue Champlain ; M. Damlencourt, 103, rue Common ; Charles Laramée, 212½, rue Visitation ; Mme Marceline Lemire, 343, rue Panet ; Alfred Bousquet, 850, rue Berri ; Octave Prévost, 216, rue Dorchester ; Z. LeBeuf, 656, rue St-Hubert.

St-Henri de Montréal.—Mlle Rosina Picard, 277, rue St-Ambroise.

Pointe St-Charles.—J.-Bte Hébert, 590, rue Centre.

Québec.—Louis Rousseau, 136, rue Ste-Hélène, St-Roch ; Mme Alarie, 669, rue St-Valier ; François Blondeau, 82, rue Scott.

St-Denis-sur-Richelieu.—M. l'abbé J.-B.-A. Allaire.

St-François de Montmagny.—Mlle Emilie Boivin.

St-Césaire.—Mlle Alice Dillon.

Outremont Jonction.—Georges Jolivet.

Ottawa.—Rosario Dubé, 386½, rue St-Patrick.

Sherbrooke.—Joseph Thibaudeau ; J.-B. Garand.

Nashua, N.-H.—J.-O. Pedneault, 54, rue Whitney.

UN NOUVEL ANNUAIRE DE PARIS

Avoir rendu attrayantes et lisibles comme celles d'une œuvre littéraire, les pages arides d'un *Annuaire*, voilà le petit miracle que vient d'accomplir la librairie Hachette.

Son *Annuaire de Paris*, paru cette semaine, débute par une quinzaine d'articles sur Paris : *Paris-Charitable*, *le Charme de Paris*, *Comment Paris reçoit ses hôtes*, *Paris qui s'en va*, *le Rayonnement de Paris*, signés Clémenceau, Baudin, d'Haussonville, Rochefort, le P. Didon, etc.

A côté des maîtres de la plume, les maîtres du crayon : Forain, Renouard, Caran d'Ache, etc.

Puis encore, pour distraire les yeux, une quantité de reproductions de monuments, de statues, et plus de 600 portraits, avec biographie, de notabilités parisiennes, de la politique, des arts, des sciences, de la presse, de l'armée.

C'est un miroir de Paris, une collection d'instants animés et expliqués du Paris vivant, du Paris qui passe, qui a passé, qui passera.

Comme l'*Almanach Hachette*, l'*Annuaire Hachette de Paris* fera partie des meubles de la maison. C'est à lui qu'on aura recours toutes les fois qu'on aura besoin d'un renseignement, d'une information, d'une adresse, ou d'un conseil. Il sera toujours là, à portée de la main, sur le bureau de l'homme d'affaires, sur la table de travail du médecin, de l'avocat, du publiciste, ou sur le guéridon de la femme du monde.

L'*Annuaire Hachette* est tout aussi bien compris au point de vue pratique. Les matières sont classées par ordre alphabétique, comme dans un dictionnaire, de sorte qu'on trouve immédiatement l'adresse ou le renseignement cherché.

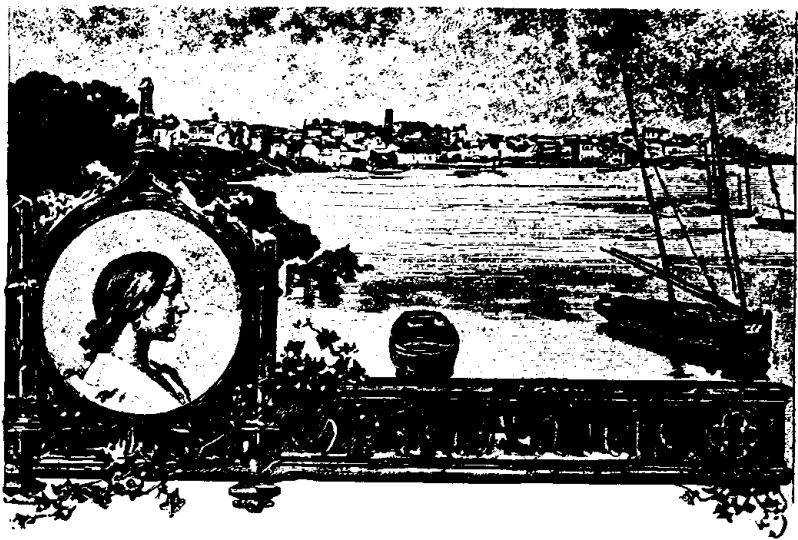
Un père veut faire de son fils un médecin, mais il désire se rendre un compte exact de la durée des études, des sommes à déboursier pour les formalités d'inscription, pour les examens, pour la thèse, pour les livres nécessaires, pour la pension qu'il aura à servir à son fils, étudiant à Paris, etc.

Il trouvera, dans l'*Annuaire Hachette de Paris*, groupés au mot "Médecin" tous les renseignements dont il a besoin.

L'*Annuaire Hachette* est, tout à la fois, un dictionnaire-guide, un dictionnaire des professions, un dictionnaire d'histoire et de géographie de Paris, un dictionnaire de législation usuelle, le *Vade-mecum* indispensable de toute personne habitant ou traversant Paris.

Lorsqu'on sait que les 13 millions de lettres de l'*Annuaire Hachette*, composant un volume qui ne pèse que trois livres, renferment la matière de 34 volumes in-18 à 70c du poids total de 37½ livres, on peut se dire qu'on n'a pas fait une mauvaise affaire en achetant la valeur de deux rayons de bibliothèque pour 75c.

NOTA : Pour recevoir l'*Annuaire Hachette*, franco, en province et à l'étranger, il y a lieu d'ajouter le prix du port, le poids du volume étant de 1 kilo 400 gr. ou trois livres.



PREMIERE PARTIE

I

Le logis où le peintre Yves Cormier avait élu domicile, à Plô-mar, donnait sur la campagne et sur la baie de Donarnenez. La propriétaire, une veuve Le Beuzec, louait la plus grande partie de son immeuble à des artistes ou à des touristes venus au pays pour la belle saison. Blanchie à la chaux, élevée d'un seul étage sur rez-de-chaussée, la maisonnette sommeillait, isolée au bord du chemin, juste à la crête de la falaise qui dévale vers le port de pêche.

Au commencement de juillet—six heures du matin—Yves Cormier, qui était depuis un mois déjà installé à Plô-mar, se réveilla à la chanson des hirondelles gazouillant sur les chêneaux du toit, se frotta les yeux, consulta sa montre et sauta d'un bond hors du lit :

—Bigre !... six heures... et on dirait que le soleil n'est pas levé... En voilà un flémard qui manque à tous ses devoirs !

Il enfila son pantalon et ouvrit toute grande la croisée. Une brume laiteuse s'étendait sur la campagne et empêchait de voir la baie.

—Bon ! pensa-t-il, voilà le brouillard, et j'ai, à sept heures, rendez-vous avec la petite Soisic pour mon étude... Heureusement, le vent est à l'est, ça ne durera pas...

Ablutions abondantes, rapide toilette, puis une écuellée de soupe chaude, avalée dans la cuisine de Mme Le Beuzec, et Yves Cormier, sac au dos, traversa le chemin.

Du fond du port, de joyeux cris d'enfants montaient parmi les blanchâtres transparences de la brume. Ainsi qu'Yves l'avait conjecturé, les vapeurs commençaient à être moins denses. De longs rais de soleil caressaient de leur lumière rosée la paroi rocheuse où serpentait un sentier escarpé ; le peintre y croisait au passage des laveuses qui remontaient déjà avec leur baquet de linge. Peu à peu, le soleil buvait le brouillard et découvrait un adorable paysage de mer.

Au-dessous des prairies mamelonnées, dans un encadrement de hêtres, de chênes et de frênes, la baie, ruisselante de clarté, s'étalait à perte de vue. Une tendre nuance azurée en colorait la surface tranquille, tandis que de lointaines gazes d'un gris argenté en masquaient encore la profondeur. Des houles de buées opalines rampaient au long des côtes et en submergeaient la base ; mais les cimes surgissaient en plein soleil et, sur la droite, le double sommet du Méné-hom se détachait baigné d'une lumière mauve. Des mouettes blanches planaient dans le ciel et des voiles blanches couraient sur la mer qui s'azurait à chaque instant davantage.

Yves savourait en connaisseur cette féerie du paysage matinal. Les verdure trempant presque dans le flot, cette large baie céruleenne, cette ville sortant de la brume, ce divin mariage des arbres, du ciel et de la mer, c'était beau comme le plus beau rêve.

Quand il atteignit le lavoir où l'eau des sources miroitait parmi des roches brunes, il aperçut son modèle qui l'attendait, debout sur une pierre plate. Soisic était une ouvrière de dix-huit ans, couturière de son métier et posant à ses moments perdus pour les peintres qui abondent à Douarnenez. Elle avait le pur type cornouaillais ; les cheveux bruns sous la coiffe tuyautée, les traits délicats, le teint clair et deux grands yeux peu timides.

Ayant reconnu de loin le peintre, elle se tenait déjà dans la pose indiquée : la tête s'enlevant sur le bleu frais de la baie, les mains occupées à tricoter un bas de laine, tandis que la brise faisait frissonner sa jupe courte sur ses jambes fines.

—Parfait ; s'écria Yves, tout en ajustant son châssis sur le cou-

vercle de sa boîte, bonjour, Soisic !... C'est tout à fait ça, ma fille. Maintenant ne bougeons plus !

Et en homme qui sait le prix du temps, après avoir attentivement comparé le modèle à l'étude commencée, il s'était mis à la besogne.

Yves Cormier touchait à peine à la vingt-cinquième année. Il était élancé, maigre et robuste, avait une physionomie à la fois grave et ouverte, avec quelque chose de farouche et de caressant dans le regard. De longues moustaches brunes et tombantes masquaient sa bouche aux lèvres spirituellement mobiles. Fils d'un obscur employé de Quimperlé, il avait à vingt ans quitté sa Bretagne pour Paris, où il était entré à l'atelier de Cabanel. Logé au sommet d'une maison du boulevard Montparnasse, il y vivait fort mal d'une petite pension allouée par son département et joignait à grand-peine les deux bouts. Forcément sevré de tous les plaisirs parisiens, il se contentait de manger, en maugréant, son pain sec à la fumée du rôti des heureux. L'hiver, il piochait à l'atelier et, pour grossir ses maigres ressources, s'employait à toutes les besognes qui concernaient son métier. Il portait à des prix dérisoirement doux les boutiquiers de son voisinage, retouchait des dessins d'amateurs et travaillait pour les imagiers religieux du quartier Saint-Sulpice. Dès la belle saison revenue, il regagnait en troisième classe sa Bretagne, prenait son gîte dans quelque village de la côte et y menait la vie peu coûteuse des paysans demeurant tout le jour face à face avec cette nature cornouaillaise, dont il cherchait à traduire la grâce sauvage et l'intime mélancolie.

Il avait l'amour de son art renforcé par un véhément désir d'arriver à la notoriété. Ces deux passions le soutenaient et lui permettaient de supporter bravement les privations, la monotone solitude et les déboires de ces années de début qui, tout de même, lui semblaient plus grises, plus nues et plus pierreuses que les landes les plus arides de son pays de Cornouailles. Comme le chien de la fable :

Il était tempérant plus qu'il n'eût voulu l'être...

Toutefois, même lorsque le démon du plaisir le harcelait, sa volonté de Breton têtue le maintenait en sagesse. Il tournait résolument le dos à la tentation et se bornait, en guise de réconfort et de calmant, à se répéter, non sans une pointe d'ironie, certains axiomes raisonnables, dans le genre de ceux-ci : " La vie est trop courte... Le temps est de l'argent, et je n'en ai pas à perdre... " Mais, tout en mettant prudemment une martingale à ses désirs, il n'en était pas moins vexé de bouder contre son ventre ; il se promettait que si, un jour, il parvenait à tenir le succès et à vendre sa peinture, il se dédommagerait amplement de ses années de vertu, qu'il comparait plaisamment aux sept vaches maigres de l'Écriture.

En attendant, il besognait ferme, luttant contre les difficultés de l'exécution, heureux comme un dieu lorsqu'il avait pu rendre avec vérité un trait de physiologie, un mouvement pris sur nature, un rapide jeu de lumière. Alors la griserie du travail l'empoignait si fort qu'il oubliait sa fringale de plaisir et ne songeait plus qu'à son art. Ce matin même, par exemple, en face de la jolie Soisic, qui était précocement coquette et n'eût pas été fâchée de fleureter un brin, pendant les minutes de repos, il restait indifférent aux œillades aguichantes de l'ouvrière. Le métier l'absorbait, la femme n'existait plus pour lui qu'à l'état de modèle, et le sensuel attrait que Soisic répandait au dehors, comme une fleur exhale son parfum, s'évaporait en pure perte.

Pourtant, cette subtile émanation de la coquetterie féminine n'était point perdue pour tout le monde. A quelques pas du peintre et de son modèle, un curieux rôdait, qui semblait partagé entre la satisfaction de reluquer l'affriolant minois de Soisic et le désir d'examiner de plus près la toile de l'artiste.

C'était un quinquagénaire bien découpé et bien conservé, grand, avec un commencement d'embonpoint, solide sur jambes et carré d'épaules. Des favoris poivre et sel, taillés comme ceux des officiers de marine, encadraient militairement sa figure aux lèvres rasées, au nez de viveur, aux yeux gris pétillants sous d'épais sourcils. Son veston de gros drap bleu, son pantalon de même étoffe, emprisonné jusqu'au genou dans des jambières de cuir, s'harmonisaient en leur simplicité cosue avec la physionomie fine, les brusques allures du personnage, et lui donnaient l'air d'un gentilhomme campagnard, matiné de commerçant calé et avisé en affaires.

Ce flâneur matinal, en effet, n'était autre que M. Tanguy de Tromelin, propriétaire du manoir de Kerdouarnec et directeur d'une des principales sardineries de Douarnenez.

Insensiblement, M. de Tromelin s'était rapproché. Il s'enhardissait, se penchant par-dessus l'épaule du peintre, afin de contempler l'étude où la figure, plus qu'à demi ébauchée, se détachait en clair sur le fond gris de la toile. À mesure qu'il reconnaissait l'exactitude de la tête et du buste, la justesse du mouvement, le nouveau venu s'émerveillait et son visage exprimait l'inquiétude et l'ébahissement que cause aux bourgeois et surtout aux paysans la constatation d'une ressemblance frappante obtenue par de mystérieux procédés.

—Hé ! hé ! murmura-t-il avec un clignement d'yeux, bonjour, Soisie !... mes compliments, monsieur, c'est crânement ressemblant !

—Vous trouvez ? répliqua Yves Cormier sans se déranger ; ça commence à venir, mais ça n'y est pas encore... Repassez vers midi et vous verrez la chose terminée.

—Vraiment, tout sera fini pour midi ?... quand avez-vous commencé ?

—Hier, à quatre heures.

—Étonnant ! s'écria M. de Tromelin, vous êtes un habile homme, monsieur ! et vous devez gagner gros à ce métier-là... Sans indiscretion, combien vous paye-t-on une peinture comme celle-ci ?

—Pas autant que je le voudrais... A vous parler franc, rien du tout, attendu que mon étude n'est pas destinée à la vente.

—Alors, c'est pour votre plaisir que vous travaillez ?

—Pour mon plaisir, d'abord, riposta l'artiste, qu'amusait l'apparente naïveté du questionneur, mais surtout pour mon instruction. Voyez-vous, dans notre métier, l'apprentissage est long, et nous sommes obligés d'exécuter beaucoup de ces petites machines-là, avant de devenir patrons et d'avoir pignon sur rue.



Insensiblement, M. de Tromelin s'était rapproché de l'artiste.—Page 203, col. 2

—Vraiment ! s'exclama le fabricant de conserves, dont la physionomie s'éclaircit ; en ce cas, il faut être riche pour prendre une profession aussi peu lucrative.

—Ça n'est pas absolument nécessaire... Il suffit d'être patient et d'avoir le feu sacré... Ainsi, moi qui vous parle, je ne roule pas précisément sur l'or... Néanmoins, le métier m'amuse et je ne me décourage pas... J'aurai peut-être encore quelques années à trimer, avant d'être connu et de vendre ma peinture, mais, après, mon affaire sera cuite et je rattraperai le temps perdu, je vous en réponds !

En achevant ces mots, il riait d'un rire silencieux qui retroussait ses lèvres charnues et découvrait deux rangées de dents blanches—des dents aiguës et serrées, qui semblaient parfaitement organisées pour croquer les pommes du plaisir, dès que le fruit défendu serait à leur portée.

M. de Tromelin était subitement devenu méditatif. Le mordillement de ses lèvres, le plissement vertical de son front à la racine du nez, trahissaient une sorte de calcul laborieux. Tout à coup, il parut se décider ; ses yeux s'éclairèrent d'une lueur aimable et brusquement il se campa en face du peintre.

—Comment vous appelez-vous, monsieur l'artiste ? demanda-t-il en soulevant son feutre.

—Yves Cormier, dit le peintre un peu ébaubi des façons singulières de son interlocuteur.

—Eh bien, monsieur Yves Cormier, je suis, moi, M. de Tromelin, directeur des sardinières de l'île Tristan... Je demeure là-haut, près de Ploa-ré, au manoir de Kerdouarnec, et j'ai une proposition à vous adresser.

—Je vous écoute, M. de Tromelin, répliqua Yves en saluant à son tour.

—Voici... Il y a longtemps que j'ai envie de faire faire mon portrait... Pouvez-vous vous charger de ce travail-là ?

—Avec plaisir, monsieur, je puis très bien couper ma journée en deux... Piocher le matin mes études et vous réserver l'après-midi.

—Parfait ! reste à savoir quelles seraient vos conditions ? En ma qualité de commerçant, j'aime à traiter d'abord la question d'argent. Bien que je sois à mon aise, il ne m'est pas permis de déboursier une grosse somme pour satisfaire une fantaisie, et si cette fantaisie devait me coûter trop cher, j'y renoncerais... à regret, mais j'y renoncerais.

La bourse d'Yves Cormier était maigrement garnie et son temps n'avait pas une valeur marchande bien établie. Il vit dans cette offre inattendue une aubaine et résolut de se montrer coulant.

—M. de Tromelin, répondit-il, je suis honoré de votre proposition, et fort enchanté de votre façon de traiter rondement les affaires. Voyons, pensez-vous que trois cents francs ce soit trop cher ?

—Hum ! trois cents francs ne se trouvent pas sous le pied d'une mule, mais puisque vous êtes raisonnable, je ne serai pas regardant. Va pour cent écus, et si je suis content de mon portrait, j'en aurai sans doute un second à vous commander.

—Un second, s'écria Yves alléché... celui de Mme de Tromelin, peut-être ?

—Non, je suis veuf, mais...

Ici, M. de Tromelin s'arrêta pour réfléchir. Il avait eu la langue levée pour proposer à Cormier de peindre sa fille ; mais il songeait tout à coup que Marianne de Tromelin avait vingt-deux ans, et un scrupule le faisait hésiter.

Était-il convenable d'introduire près d'une jeune fille ce grand et beau garçon d'artiste, et de le charger de la portraiturer ?...

—Pourquoi pas ? se dit-il. Mariannic est trop bien née et trop fière pour se laisser courtiser par un barbouilleur de toiles, et puis si si ce M. Cormier ne met que douze heures pour dessiner la petite Soisie, nos deux portraits seront l'affaire de cinq ou six séances ; je serai là pour surveiller le peintre, et, en cas d'absence, je ferai chaperonner l'enfant par sa vieille bonne... D'ailleurs, il n'y a pas de risques...

Après un moment de silence, il reprit :

—Je suis veuf, mais j'ai une fille qui court sur ses vingt-deux ans. Elle est en âge de se marier, et elle peut me quitter d'un jour à l'autre. Je voudrais du moins avoir sa peinture pour me tenir compagnie, quand l'enfant ne sera plus avec moi... C'est à elle que je faisais allusion, en vous parlant d'un second portrait... Nous en reparlerons, du reste, quand je l'aurai consultée...

—Je suis à votre disposition, monsieur, déclara Yves en se levant, quand voulez-vous commencer à poser ?

—Le plus tôt possible... Venez dîner dimanche à Kerdouarnec après la grand'messe, et nous prendrons jour... Entendu, n'est-ce pas ? dimanche, midi... Serviteur, cher monsieur, et mille pardons de vous avoir dérangé...

II

Derrière l'église de Ploa-ré, dont la flèche de granit émerge d'un massif de hêtres, une route sinieuse qu'on appelle "l'allée Sainte-Croix" mène à un calvaire aux bras rongés de lichen. De là, on entend monter les rumeurs de Douarnenez et, par-dessus des feuillées moutonnantes, on aperçoit un coin de la baie, tantôt noyée dans une brume lumineuse, tantôt bleuissante et ensoleillée. L'endroit est mélancolique. Le sol herbeux amortit le bruit des pas des rares promeneurs qu'on y rencontre. Par certains jours voilés, la mer vaporeuse, le pâle feuillage des trembles, les grisailles du clocher de pierre, s'unissent pour imprégner l'allée Sainte-Croix d'une tristesse pénétrante, mais douce au cœur. On s'y sent enveloppé de solitude, on s'y croit très loin du monde. Et cependant, à quelques pas de là, derrière une futaie de châtaigniers plantés au revers de la colline, s'étendent trois domaines aux noms pittoresquement sauvages : Coat-an-air, Kergoadic, Kerdouarnec.

ANDRÉ THEURIET.

(A suivre)

LA VEUVE DU GARDE.

(Suite)

Le vagabond ralentit le pas, à mesure qu'il s'en rapprochait ; sa démarche trahissait l'indécision et une sorte de crainte. Par deux fois il se jeta dans les taillis en entendant venir des promeneurs. Enfin, il arriva dans la partie haute du village et ne tarda pas à se trouver près d'un mur d'un mètre environ, écroulé en plusieurs endroits, et qu'il était aisé de franchir. Ce mur entourait un jardin revenu à l'état sauvage, et dans lequel croissaient des chicorées dont le propriétaire faisait de la provende pour ses lapins, et des groseilliers épineux poussés d'une façon extravagante.

Au delà de cet enclos était un autre jardin soigneusement entretenu, rempli de légumes, égayé par les fleurs, clôturé et séparé de l'autre par une haie vive régulièrement taillée.

Au delà du jardin se trouvait la maison. Oh ! le vagabond la reconnaissait, bien qu'elle eût changé d'aspect. Quoique agrandie, crépie, blanchie et réjouissante à l'œil, il se la rappelait, et maintes fois, durant les années qui venaient de s'écouler, il y avait pénétré par la pensée. Il l'avait revue avec sa grande cour et sa porte charretière, couronnée d'un large bandeau de construction en briques, les plantes énormes massées dans les angles, et une couvée de petits enfants jouant avec le sable, et poursuivant le chien de Tournil avec des cris de joie. Depuis...

Oh ! depuis, les sanglots l'avaient empli, on y avait connu les longues veillées durant lesquelles on s'entretenait, le front penché, les yeux pleins de larmes, de celui qui attend là-haut, dans la patrie des âmes pures et des cœurs fidèles. Depuis... on y avait connu le travail sans merci, le labeur de la femme et des enfants, pour le pain de la journée...

La lutte avait été acharnée, et, si les habitants de cette maison en étaient sortis triomphants, c'est que le Dieu des petits et des faibles les protégeait visiblement. Oui, la maison semblait endormie, de ce côté du moins, car si le regard du vagabond avait pénétré dans la grande salle, il aurait vu Catherine et Louise, Marie et Néra, occupées à raccommoder le linge de la famille, tandis que Claudine, entourant Claudin de ses bras amaigris, l'écoutait, pour la centième fois, raconter ses voyages et sa lamentable épopée d'enfant volé.

Il était au point de ce récit sur lequel la mère insistait avec une sorte de superstition tendre. Depuis qu'elle avait perdu Claudin, multipliant ses œuvres de charité, elle les avait offertes en rachat de son fils. Néra dut, la première, plaider sa cause devant le Dieu de miséricorde qui protégeait et chérissait les enfants ; puis ce fut le tour de Madeleine. Pour se donner raison dans sa bonté, son indulgence et sa foi, sans fin elle interrogeait Claudin sur les années passées par lui en compagnie de cet homme qui l'avait protégé, et qui, sans doute par hasard, l'envoloppa au moment de sa fuite d'un vêtement dont la possession le trahissait.

Claudin, sans se douter du sentiment complexe auquel obéissait sa mère, lui répondait avec une complaisance d'autant plus grande que, désormais à l'abri, il se souvenait, sans amertume, des mauvais jours durant lesquels Dieu daigna lui envoyer un ami.

Parfois, il s'interrompait brusquement pour se jeter dans les bras de Mathia, dont la quasi-adoption, chez les Tziganes, l'avait autant soutenu que l'amitié du Chasseur.

— Te souviens-tu bien de son visage ? lui demandait Catherine, ce soir-là.

— Oui, répondit l'enfant, il semblait triste, mais non méchant. Je crois qu'il se trouvait bien malheureux.

— Alors, pourquoi restait-il dans la tribu ?

— Qu'eût-il gagné à s'en éloigner ? reprit Mathia. Quelle que fût la cause qui lui faisait redouter les villes et les hommes, il les craignait. Avec nous, il passait inaperçu, et c'était beaucoup. Claudin n'a pas eu seul à se louer de lui. Combien de fois, durant les marches forcées, se chargea-t-il de mon fardeau... Allez, il gardait à l'âme une plaie, et au cœur un repentir.

— Un repentir ? fit Claudin. Il aurait donc commis un crime ?

— Crime ou faute, cet homme redoutait la justice, puisqu'il n'osait revenir dans son pays et vivre près de ceux qui l'avaient connu dans son enfance.

— Oh ! moi, dit Claudin, la rougeur au front et la voix vibrante, je le défendrais partout, toujours. Il n'y aurait ni magistrats, ni gendarmes capables de m'en empêcher. Est-ce qu'une faute, même un

crime, ne se rachètent pas ? Dieu pardonne, dit ma mère, les hommes peuvent bien oublier.

— Oublier ! murmura Catherine, non, il est des choses qu'on n'oublie pas, des douleurs qui ne s'effacent jamais.

— Comment pries-tu donc ? demanda l'enfant.

— Je m'efforce de pardonner, mais mon cœur est faible et Dieu me prend en pitié.

— Eh bien, moi, dit Claudin, si je retrouvais le Chasseur, si devant moi quelqu'un l'insultait ou le menaçait, je me jetterais au-devant de lui afin de le protéger, et je dirais : Quand j'étais faible et petit, il m'a défendu contre les Bohèmes, menaçant de ses rudes poings ceux qui levaient sur moi le bâton. Il me donnait la moitié de son pain, et je dormais sous sa couverture. Et ce n'est pas tout : je lui dois de ne point avoir cédé aux abominables tentations qui me pressaient. La faim et les coups domptent les plus forts.

— Qui sait si je n'aurais point succombé sans son aide, sans son amitié, sans ses conseils, car il m'en donnait de bons, et paraissait attacher un grand prix à ce que rien n'entraînât mon cœur et ne troublât ma conscience. Il y a plus, continua Claudin avec une lenteur croissante, comme s'il creusait profondément sa pensée en évoquant des souvenirs moins précis, il paraissait tenir à moi par un lien lointain, dont l'origine m'était inconnue. Jamais il ne s'est expliqué à ce sujet. Cependant maintes fois il m'a répété : "Quand tu reverras ta mère, dis-lui que le Chasseur te protégeait et t'aimait." Et un soir, bien peu d'heures avant la terrible scène qui vit préparer l'assassinat de M. Vilhardouin, il répéta les mêmes mots d'une voix émue ; je crus même voir, à la lueur du feu, une larme briller dans ses yeux...

— Oui il m'aimait, ma mère ; tu dois le croire et t'en souvenir. Il faut demander à Dieu de le consoler comme il me consola, de le garder de tout mal, comme il m'en a gardé moi-même.

— Tout cela est bien étrange, dit Catherine en secouant la tête.

La veuve attira Claudin dans ses bras et l'y tint longtemps serré.

Nichette fit diversion à l'émotion qui serrait le cœur des frères et des sœurs de Claudin, en allant se blotir contre la poitrine de Mathia, qui s'était mise à l'adorer, parce qu'elle était une mignonne petite, tenant encore dans les bras. Il fallut même qu'à la prière de la despotique Nichette, la Tzigane commençât une chanson de son pays.

Le vagabond, après avoir franchi la haie, tourna la maison et gagna sans bruit la grande cour. S'avançant avec des précautions infinies, il lui fut aisé de regarder à travers la haute fenêtre ce qui se passait dans la salle basse. La famille s'y trouvait au grand complet ; elle paraissait si paisible, si heureuse, qu'aucun danger ne pouvait exister de ce côté.

Le malheureux ne distinguait rien des paroles prononcées ; elles lui parvenaient comme un bruit vague ; seulement, à la façon dont Claudin se jeta dans les bras de Catherine, à l'étreinte qui joignit les mains des deux femmes, il crut deviner qu'elles s'entretenaient du temps où Claudin était plutôt le prisonnier que le compagnon des Tziganes. Après avoir constaté que, tous les membres de la famille se trouvant réunis dans la grande salle, il ne pouvait rien avoir à craindre de ce côté, se rappelant les détails donnés par l'enfant qui, durant l'orage, partagea avec lui la mesure ruinée, il tourna l'angle de la maison et se trouva à côté d'un petit bâtiment qui y avait été ajouté.

Nulle porte extérieure. Evidemment, on pénétrait dans cette pièce par la maison de Catherine, et celle qui l'habitait n'avait nul besoin d'en sortir.

Une fenêtre peu haute et garnie de quatre carreaux éclairait cette chambre. Le vagabond étendit la main, afin de s'assurer si elle était fermée. La douceur de l'air était si grande, qu'on l'avait seulement poussée, afin de permettre à la malade de jouir de la fraîcheur parfumée du soir. D'une main tremblante, le vagabond poussa l'un des battants de la croisée, posa ses deux mains sur l'appui qu'elle présentait, et, se hissant à la force des poignets, il se trouva bientôt assis sur le bord. Avec une lenteur calculée et des précautions infinies, il repoussa le second battant, fit un mouvement de côté, et sauta dans la chambre avec une légèreté si grande, que nul n'aurait pu distinguer le bruit de ses mouvements.

La pauvre créature paralysée habitant cette pièce suivait d'un œil épouvanté les agissements de l'homme qui, la nuit, avec des précautions de voleur, pénétrait chez elle. Réduite à l'impuissance, ne pouvant ni crier, ni demander de l'aide, elle s'adressa mentalement à Dieu, tandis que le vagabond, immobile près de la croisée, prêtait l'oreille et s'assurait que, dans la salle voisine, Mathia continuait sa chanson tzigane.

Alors, marchant vers le lit, la tête inclinée, les bras tendus, il arriva tout près, si près, que son souffle effleura le visage de la paralytique.

— Ma mère ! dit-il.

Un rayon de lune tomba sur son visage, mais Madeleine n'en avait pas besoin ; rien qu'au son de sa voix elle l'avait reconnu.

Et, cependant, quelle différence entre la façon dont il avait pro-

noncé ce mot et celle d'autrefois ! Jadis son accent était rude et dur ; maintenant il tremblait de tendresse

—Ma mère ! répéta-t-il en ployant le genou.

Et Madeleine ne pouvait le bénir, et, dans la joie qui la suffoquait, elle restait incapable de prononcer une seule parole. Ses regards seuls exprimaient une joie indicible, et de grosses larmes roulaient sur ses joues ridées.

Son fils était là, pleurant à ses pieds, revenu au repentir comme à l'amour. Il arrivait pour lui donner cette joie suprême de réconciliation avant la mort. Tant de fois elle avait imploré de Dieu cette grâce, qu'elle avait longtemps cru en être un jour exaucée.

Depuis, une mort partielle l'avait prise, anéantie, supprimée. Son cœur, qui battait avec la même puissance de tendresse que jadis, et son regard, dans lequel se traduisaient les ferveurs de son âme, permettaient seuls de la croire vivante

Souvent, tandis que son regard fixait l'image du Sauveur tombant sous le poids de sa croix, elle s'était demandé si elle aussi ne porterait point son fardeau jusqu'à la tombe ; mais elle ne s'était pas révoltée devant le Maître divin : elle courbait la tête et acceptait son martyre.

Le Sauveur avait eu pitié de cette mère douloureuse, et avant l'heure suprême, il lui renvoyait l'enfant prodigue, l'oublieux qui jamais n'avait été oublié.

—Oui, c'est moi, murmura-t-il d'une voix étouffée, moi qui ai voulu te revoir et te demander pardon. Depuis le grand malheur, j'ai voyagé, me cachant au milieu d'une troupe de romanichels ; mais je ne volais pas, je chassais, voilà tout. Et quand je songeais à toi, vrai ! le cœur me sautait dans la poitrine ; j'avais honte de moi, peur du châtiement de Dieu. Je ne sais pas si le regret qui me déchirait l'âme s'appelle le repentir, mais pendant des nuits je revoyais Jean Tournil, la poitrine trouée, tombant sur l'herbe de la clairière qu'il rougissait de son sang. . . . A la fin, je n'y ai plus tenu, j'ai quitté la bande, et me voici. . . . j'espère que nul ne m'a vu et surtout reconnu : mais, au prix même de ma liberté, je ne regretterais point d'être accouru vers toi pour te dire : Je te jure de ne plus jamais faire le mal, et même si tu le veux, de renoncer au braconnage. . . . Oh ! pauvre vieille mère ! je te retrouve faible, immobile, demi-morte, toi qui travaillais avec tant de courage, toi qui ne laissais pas écouler un jour sans labeur ; et c'est moi qui t'ai réduite à cette misère de devoir ton pain à la veuve de Jean Tournil ; mais sois contente ; autant que j'ai pu, j'ai payé ma dette. . . . J'ai protégé l'enfant en souvenir du père. Le chasseur qui le défendait contre les brutalités des romanichels, c'était moi, Loup-Cervier, l'assassin du garde-chasse.

Un soupir pressa les lèvres de la mourante, et son regard s'arrêta sur Mathieu avec une expression de joie ardente.

Il avait commencé son évocation.

Pendant longtemps encore le vagabond parla à voix basse, d'une façon à la fois éloquente et sauvage. Il épanchait, durant cette heure suprême qui serait sans doute la dernière pendant laquelle il lui serait permis de raconter ses secrets et de dévoiler ses pensées, tout ce qu'il avait enduré pendant de longues années, tandis que son souvenir se reportait vers la mère douloureuse. Et souvent il s'interrompait pour baiser le front immobile, les mains froides de la paralytique, et des sanglots s'étouffaient dans sa poitrine, remuant un autre cœur jusqu'au fond.

Madeline entendait, comprenait, Madeleine ne quittait pas des yeux l'enfant retrouvé qu'elle savait bien ne pouvoir garder près d'elle. L'ardente tendresse maternelle restée inassouvie dans son cœur débordait pendant cette minute suprême. Ce qui ajoutait encore à sa joie de revoir Mathieu, c'était de l'entendre parler de repentir, de savoir qu'il regrettait amèrement le crime commis, de comprendre qu'un dernier effort le jetterait devant la croix, aux pieds du prêtre.

Et lui, devant ce qui se passait dans cette âme, rien qu'à voir les yeux qui se fixaient sur lui, se sentait pénétré d'une douleur croissante et d'un amour filial qui le régénérait.

Soudain, un coup presque rude fut frappé à la porte de la salle ; en même temps un bruit de piétinements se fit dans le jardin, tout près de la croisée par laquelle Cervier était passé ; Mathieu cessa son refrain bohème, et deux hommes entrèrent chez la veuve.

Un instinct secret avertit la paralytique qu'un danger survenait pour Mathieu ; elle fit une tentative inutile pour soulever ses bras, et ses prunelles s'emplirent d'une expression d'épouvante dont son fils comprit le sens.

Appuyant un doigt sur sa bouche, il quitta le lit de Madeleine et se rapprocha de la porte sous laquelle passait une raie lumineuse.

La pensée qui venait de traverser l'esprit de la vieille femme lui venait en même temps : quelque chose d'imprévu le menaçait ; ou plutôt, pour lui, rien n'était imprévu ; en revenant dans ce village, il savait bien à quels risques il s'exposait ; il avait voulu les courir, afin d'apporter à sa mère une dernière joie ; peut-être allait-il, dans quelques instants, payer la dette du sang versé.

Au bruit que firent en entrant les nouveaux venus, Catherine et ses enfants levèrent la tête.

—Tiens, fit-elle avec un sourire tranquille, c'est vous, M. Jansôme, et vous aussi, père Sabretache ?

—Nous-mêmes, évidemment, répondit le brigadier en tordant sa moustache.

—Et que venez-vous faire de notre côté, car, quelque plaisir que j'aie à vous voir, je ne pense pas que vous soyez venus dans l'unique but de me rendre visite ?

—Vous êtes perspicace, Mme Catherine, et superlativement, j'ose le dire. Une affaire nous amène ici ce soir, une affaire qui nous tient à cœur autant qu'à vous.

—Je ne comprends pas, répliqua la veuve.

—Pardonnez-moi si je touche une blessure mal fermée. . . . Il le faut, voyez-vous. . . . D'ailleurs, j'apporte un baume pour cette plaie. Je vous ai entendue autrefois parler de la joie que vous auriez si Loup-Cervier tombait entre les mains de la justice. . . .

—Eh bien ?

—Nous sommes sur la piste.

—Mathieu est revenu dans le pays ?

—Il a eu cette audace.

—Vous l'avez vu ?

—Vu, non ; mais Poinçonnet, vous savez, le petit Poinçonnet, a fait pendant la journée une débauche de promenade. . . . Au moment où l'orage éclatait, il s'était réfugié dans l'ancienne mesure de la mère Madeleine ; elle se trouvait déjà occupée par une sorte de mendiant qui l'a longuement questionné sur Madeleine et sur vous. . . . Le petit, à qui le vagabond inspirait une médiocre confiance, l'a quitté pour rentrer à l'école, il faut le dire, sur les conseils de cet homme. . . . ; mais il a raconté cette aventure au maître d'école qui, voyant venir Sabretache, la lui a narrée, et le garde-champêtre est venu m'avertir.

—Voilà un renseignement bien vague, Jansôme. Quoi ! un mendiant parle de moi et de la pauvre infirme à un écolier faisant l'école uis-onnière, et vous en concluez que ce mendiant est Mathieu Cervier ! . . .

—Ce n'est pas tout, madame Catherine : Tâchon le bucheron, revenant de lier des fagots, a vu passer dans le bois un homme de méchante mine qu'il a cru reconnaître. La nuit venait ; sans cela, bien sûr, il ne l'eût pas quitté avant d'être fixé sur son identité.

—Mais, comme vous dites, la nuit venait et il ne l'a pas reconnu.

—Ne vous alarmez point, nous avons d'autres preuves.

—Lesquelles ? demanda froidement la veuve.

—Claudette, la mère de Poinçonnet, a envoyé l'enfant chercher du lait chez la grande Rosalie. . . . Or, Poinçonnet affirme avoir vu le mendiant franchir la brèche du petit mur joignant votre jardin.

—On ne peut rien prendre chez moi, Jansôme, je suis toujours pauvre

Elle se leva et se mit à ranger du linge dans une corbeille, après avoir regardé l'horloge.

—Il se peut que Mathieu ne songe pas à vous voler.

—Que viendrait-il faire ici ?

—Voir sa mère ! répondit le brigadier en se levant.

—Sa mère ! . . .

Catherine fit un effort et ajouta :

—Vous savez bien que Mathieu est un mauvais fils !

—Enfin, madame Catherine, puisqu'il faut tout vous dire, mon camarade monte la garde sous les fenêtres de la paralytique, et quatre braves garçons veillent, les uns dans le jardin, les autres dans la cour.

Le cœur de Catherine battit à se rompre.

—Mathieu ici, fit-elle, Mathieu dans cette maison ! . . .

—Oui, Mathieu, l'assassin de Jean ! . . .

—Et vous voulez. . . .

—Visiter votre maison pour voir s'il n'y est point caché.

—Ce serait vraiment trop d'audace !

—Je le sais ; je me souviens du serment que vous fîtes le jour où fut inhumé le pauvre Jean. Vous avez juré de poursuivre l'assassin, d'aider à la tâche de la justice et de vous associer à nous ; peut-être allez-vous voir exaucer votre vœu. . . . peut-être Mathieu Cervier est-il ici. . . .

Claudin, pâle comme un mort, s'avança de deux pas vers sa mère. Il avait les mains jointes, le regard fixe, les lèvres entr'ouvertes pour une prière qu'il n'osait formuler.

De son côté, Mathieu s'était levé.

—Eh bien, messieurs les gendarmes, dit-elle, visitez la chambre des deux fillettes, le caveau et le fournil, vous entrerez ensuite dans les diverses chambre de la maison.

Toutes les portes vous sont ouvertes, ajouta Catherine.

Rapidement la veuve se rapprocha de la petite chambre de la malade contre laquelle, depuis le commencement de cette scène, Mathieu était demeuré l'oreille collée au trou de la serrure, écoutant l'entretien dont dépendait sa vie.

DONNEZ-EN AUX ENFANTS

Si à un enfant atteint de rhume, vous administrez, dès le début, quelques doses de *Baume Rhumal*, vous verrez le mal disparaître comme par enchantement.

—Sommaire de la *Revue des Revues* du 1er juillet 1897 : Nos critiques littéraires (3 portraits), G. Pellissier ; Le paradoxe sur la beauté de la femme (6 gravures), Dr A. de Neuville ; L'Irchromatine (*U neindustrie nouvelle de la couleur*) (3 gravures), G. Brunel ; La maladie et la mort du duc de Reichstadt ; Trois documents autographes sur la trahison de Dreyfus ; Les mystères du Bouddhisme, Dr L. Robin ; L'homme-oiseau de demain (l'aérodrome) (5 gravures), A. Graham Bell ; Un grand sculpteur américain (A. Saint-Gaudens), W. Coffin ; Nouvelles lettres inédites de Henri Heine ; Dix-huit lettres inédites de Sophie Kowalewska ; Caricatures politiques (34 gravures).

Bureau : 12, avenue de l'Opéra, Paris. Union postale, 18 frs par an. Numéro spécimen sur demande.

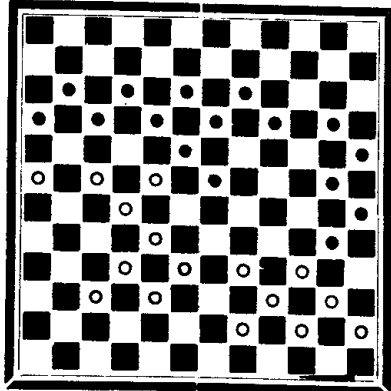
LE BAUME RHUMAL

Ne prenez pas cinquante remèdes différents pour le traitement du rhume, de la toux, de la grippe ou de la bronchite ; le *Baume Rhumal* est le remède sûr, efficace, instantané pour la guérison de ces affections.

LE JEU DE DAMES

Fin de la deuxième partie jouée pour le championnat du Canada, entre MM. L.-O. Maillé et F. Riendeau.

M. MAILLÉ
Noirs—16 pièces



Blancs—16 pièces

M. RIENDEAU

Et la partie s'est terminée comme suit :

Noirs	Blancs
23	28
24	29

Les Blancs refusent le coup de dame, mais ils perdaient trois pions.

29	35	56	49
16	23 coup de mort		
..	..	31	25
20	31	59	52
48	72	46	39
72	46	51	16
22	11	33	7

et les Noirs abandonnent.

IL N'Y A RIEN DE MIEUX

De tous les remèdes contre les rhumes, la toux, la grippe et la bronchite, il n'y a pas un seul qui ait accompli autant de guérisons que le *Baume Rhumal*. De là son immense popularité.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Envoyez un timbre pour notre "Guide des Inventeurs." Nous obtenons plus de patentes pour les inventeurs que tous les autres ingénieurs ensemble, et nous faisons une spécialité des applications, que les autres agents n'ont pas réussi à obtenir. Pas de patente, pas de pay. **MARION & MARION, EXPERTS.** No. 185 rue St. Jacques, Montréal. Tel. 2398. Mentionnez ce Journal.

Une femme parfaite...

Si la perfection était possible, aurait besoin d'abord du plus riche des dons de Dieu : *une santé parfaite*. Combien en avons-nous dans cet état ? C'est le continuel mal de tête, mal dans le dos, abattement de l'esprit, découragement indiqué par des signes si souvent remarqués sur la figure : teint pâle, regard abattu et sans expression, qui révèlent le fait que la souffrance existe à un point si alarmant chez la femme. Des recherches nous ont appris que la cause de la plupart des symptômes ci-dessus est la *faiblesse féminine*.

Les Pilules Rouges

... du Dr Coderre

POUR FEMMES PALES ET FAIBLES

Rendent promptement ces êtres souffrants à une santé parfaite. Ces pilules sont absolument sûres sous tous rapports, d'une forme convenable et d'un prix modique. C'est pour la femme un remède qui, s'il est bien employé, lui sera un ami assuré dans les jours d'épreuves.

Écrivez-nous si les Pilules Rouges du Dr Coderre ne vous guérissent pas complètement et notre médecin spécialiste vous répondra sans frais, vous indiquant un régime à suivre. Toute correspondance est confidentielle.

En vente partout, 50 cts la boîte ; 6 boîtes, \$2.50. Expédiées par la maille, sur réception du prix, aux États-Unis ou au Canada. Adressez :

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE
Dept. Médical, B. P. 2306, Montréal.

UN PRÊTRE

de Rome a TROUVÉ le SECRET de GUÉRIR ANÉMIE - DÉBILITÉ GÉNÉRALE - DYSPÉPSIE - MANQUE D'APPÉTIT - FIEVRES - ÉPUISEMENT, etc., avec les **PILULES ANTONIO** toniques, dépuratives, reconstituantes. 2 fr. Pharm. MALAVANT, 19, r. des Deux-Ponts, PARIS. Dépositaire à Montréal : ARTHUR DÉCART.

"La Presse"

Tout le monde lit le grand journal, parce qu'il satisfait, instruit, intéresse et amuse tout le monde.

Le plus grand tirage du Canada, sans exception.

PLUS DE **54,000** PAR JOUR

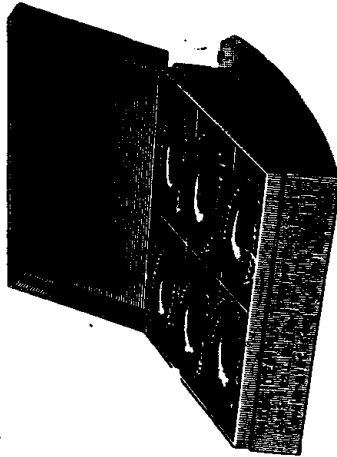
Buvez l'Eau du Recollet

Cette eau minérale, analysée par le Dr Baker Edwards, est recommandée comme eau de table et pour ses propriétés médicales. On la boit avec le lait, les vins et liqueurs. C'est la rivale de l'*Apollinaris* et de la *Johannis*. Elle possède les mêmes propriétés et se vend à meilleur marché. Demandez-la à votre pharmacien ou à votre épicer. Échantillons fournis sur demande, par la **COMPAGNIE D'EAU MINÉRALE DE LA SOURCE DU RECOLLET, 505 RUE CRAIG, MONTREAL.**

CAPSULES TAEZT

Elastiques Russes

BREVETÉS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER



Les **Capsules Tazet** (forme bonbons) adoptées par les sommités médicales du monde entier, constituent le mode le plus pratique pour prendre à haute dose sans aucune répugnance et sans le secours de la cuillère les médicaments de mauvais goût, tels que : les *Huiles de Ricin, de Foie de Morue, Baume de Copahu, etc.*

Les véritables **Capsules Tazet** d'une extrême finesse sont facilement digérées par les estomacs les plus délicats, grâce à leur préparation spéciale inimitable.

Elles procurent des effets immédiats, les principes actifs qu'elles renferment n'étant altérés par aucun mélange.

Dépot pour le Canada

Maisons ROYER et ROUGIER Frères
35 St. Sulpice Street, MONTREAL
Gros : R. TAEZT & Co, 46, r. de Bretagne, Paris

VICTOR ROY & ALPH. CONTENT

Architectes et évaluateurs

151, RUE SAINT - JACQUE,
CHAMBRE 4 TÉLÉPHONE 2113

DR BERNIER

DENTISTE

Informe respectueusement sa clientèle qu'il a transporté ses salons dentaires au No 60, rue Saint-Denis, à deux portes plus haut que le jardin Viger.

PROCEDES MODERNES

DENTIER GARANTI--\$10.00

Dents posées sans palais. Obturation en or, platine, ciment, extraction sans douleur.

A. E. VADEBONCEUR, L.C.D.
Chirurgien-Dentiste, 205 rue St-Hubert

U. PERREAU

RELIEUR

No 52, Place Jacques-Cartier, Montréal

Spécialités : Reliure de Bibliothèque, Reliure de Luxe, Livres, Blancs, Etc. Relieur pour *LE MONDE ILLUSTRÉ*. L'outillage le plus complet et le plus nouveau de la ville. Une visite est sollicitée.

J. EMILE VANNIER

(Ancien élève de l'école Polytechnique)
INGÉNIEUR CIVIL, ARPENTEUR
107, RUE SAINT - JACQUES
"BATISSE IMPÉRIALE" MONTREAL

L'APRÈS-MIDI
Photographes
No 360 RUE ST DENIS
TEL. BELL 7285. MONTREAL.
MARCHAND 543. P.Q.

Débetures Municipales

Bons du Gouvernement et de Chemins de Fer

VALEUR DE PLACEMENT

ACHETÉS ET VENDUS

Toujours en mains un grand nombre de valeurs propres à être déposées au gouvernement ou des placements de fonds en fidé-commiss.

Les municipalités qui ont besoin d'emprunter trouveront, avantage à se mettre en relations avec

R. WILSON SMITH,

BATISSE 'BRITISH EMPIRE,' MONTREAL
Achète des débetures et autres valeurs désirables.

LISFZ LE MONDE
Le meilleur journal à nouvelles, et celui qui publie les plus beaux feuilletons.



PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE
\$2.00... par année
1.00... pour 6 mois

EDITION HEBDOMADAIRE
50 cts... par année
25 cts... pour 6 mois

S'riement Payable d'avance.

Le Monde

Est le meilleur medium de publicité pour la vente de marchandises de valeur...

Bur. aux et Ateliers...
No 75 RUE ST-JACQUES
MONTREAL, P.Q.

Abonnez-vous au *MONDE ILLUSTRÉ* : le plus complet des journaux illustrés du Canada. Douze pages de texte et quatre pages de gravures chaque semaine.

GRANDE ATTRACTION

CETTE SEMAINE

CHEZ

E. LEPAGE & Cie

COIN DES RUES

St-Laurent et Duluth

Les prix ci-dessous parlent par eux-mêmes :

Geleurs de Crème à la Glace

Valant \$1.75, pour..... \$1.20
Valant \$1.95, pour..... \$1.35

Ces marchandises sont spéciales pour Lund et Mardi seulement.

Etoffes pour Robes

Etoffes pour robes, to et laine valant 15c. Spécial..... 5c
Henrietta, tout laine, 50c. Spécial... 29c
Une grande ligne d'Etolfes à robes, à laisser écouler..... 25c

Fournitures

Très bonnes fournitures 15c, pour..... 9c
Très bonnes fournitures 18c, pour..... 12c
Double largeur, valant 10c, pour..... 4½c
Extra qualité, valant 18, pour..... 9c

Soie et Satin

Dans ce rayon, nous défions tout autre magasin de pouvoir les vendre au prix de..... 19c

Marchandises de Maison

Flanellette, 27 pouces, 6c. Spécial.... 3½c
Flanellette, 32 pouces, 10c. Spécial... 4½c
Toile à rouleaux, 8c. Spécial..... 4½c
Toile extra, 7c. Spécial..... 4½c
Mousseline Madras, 15c. Spécial..... 4½c
Shirting, 45 pouces, 20c. Spécial.... 7½c
Rideaux de 3½ verges, 60c. Spécial.... 3½c

Corsets et Gants

Trois Grandes Chances

Corset D & A, très léger pour l'été, valant 75c, pour..... 39c
100 douzaines Gants Taffetas, toutes couleurs, 25c. Spécial..... 10c
100 douzaines Bas cachemire, gr ndeurs pour dames, valant 35c, pour..... 16c

Modistes

Nous sommes reconnus comme étant les plus grands "jobbers" et acheteurs dans ce genre.

Quelques Chances Rares

200 boîtes de fleurs françaises, rien de moins que 50c, pour..... 5c
200 boîtes de roses riches et fleurs assorties, rien de moins que 75c, pour... 15c
Aussi toutes les meilleures fleurs comprenant le lis, le lilas, le myosotis, toutes pour..... 25c
Chiffon tout soie, valant 40c, pour.... 10c
Un gros lot de dentelles. Spécial..... 5c

3 Grands Lots Rubans

1er lot valant 75c, pour..... 10c
2me lot valant 75c, pour..... 15c
3me lot valant 75c, pour..... 25c
Bonnets pour dames, valant \$1.25 pour... 19c
Sailors en paille, valant 50c. Spécial... 15c
Chapeaux noirs, valant \$1.75, pour.... 50c
Formes pour enfants, valant 35c, pour... 17c

E. LEPAGE & CIE,

949-951-953-955 rue St-Laurent.



LIQUEURS ET ELIXIR VÉGÉTAL

DE LA

GRANDE CHARTREUSE

EN VENTE

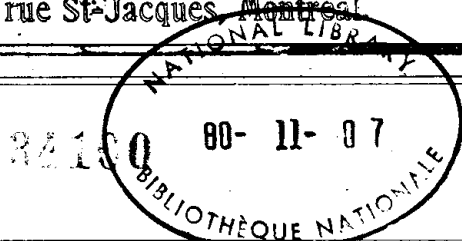
Chez tous les Importateurs de Vins et Liqueurs, Epiciers en gros et en détail.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS.

SEUL AGENT AVEC MONOPOLE POUR LE CANADA :

La Compagnie d'Approvisionnements Alimentaires (Liée)

87 et 89, rue St-Jacques, Montréal



LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE SCULPTURE

A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Société fondée dans le but d'encourager et d'aider l'art de la Sculpture

Incorporée par lettres patentes le 18 Juin 1895

FONDS CAPITAL - - - - - \$50,000

Distribution chaque mercredi

Prix importants distribués depuis le 1er Août 1895 :

S. Clairmont, Rigaud, P. Q. \$1500 00	A. Ouinet, Montréal, P. Q. \$250 00
F. Denis, Rockland, Ont. 1500 00	Jos. Gauthier, " 250 00
J. Clément, Montréal, P. Q. 1500 00	A. Dupré, " 100 00
T. E. Barbeau, " 1500 00	B. Richard, " 100 00
O. Lafortune, " 1500 00	F. Huot, " 50 00
J. E. Ecrément, " 1500 00	Napoléon Faguy, Québec... 50 00
Pierre Germain, Villa Mastai, St-Roch, Québec... 1500 00	Georges Lagacé " 50 00
W. McKinnon, Québec, P. Q. 500 00	A. X. Labrosse, Vankleek Hill 25 00
L. N. Rioux, " 500 00	Dme Bissonnette, Mont., P. Q. 25 00
Osias Chartrand, Ste-Anne de Prescott, Ont. 500 00	Jos. P. Bélaïr, " 25 00
Francis Parent de la brasserie de Beauport... 500 00	S. G. Bergevin, " 25 00
J. B. A. David, Montréal... 500 00	Jules Couture, " 25 00
H. Christin, Longueuil... 400 00	Esdras Vigeant, " 25 00
J. M. Dufresne, Assistant Gérant, Banque Nationale, Montréal, P. Q. 400 00	G. Riendeau, jr., " 25 00
Art. St-Germain Lowell Mass., U. S. A. 400 00	Dame Marcoux, " 25 00
Eph. Rousseau, Montréal, P. Q. 400 00	James Guay, " 25 00
T. Plouffe, Longueuil... 250 00	Joseph Roy, " 25 00
	W. Harrison, " 25 00
	J. H. Doray, " 25 00
	J. A. Pigeon, Ste Anne de Prescott, Ont. 25 00
	G. Constant, Vaudreuil... 25 00

Et des centaines d'autres gagnant depuis \$1.00 à \$100.00, trop nombreux pour les mentionner.

Prix du Billet, 10 Cts. 11 Billets, \$1.00. 100 Billets, \$8.00

Agents demandés dans les districts non représentés

Adressez toutes communications à

La SOCIÉTÉ NATIONALE DE SCULPTURE

J. ED. CLEMENT Secrétaire.

Boîte de Poste 1025.

104 RUE ST-LAURENT, MONTREAL.



Fausse dents SANS PALAIS

Couronnes en or ou en porcelaine posée sur de vieilles racines.

Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Dents extraites sans douleur chez

J. G. A. GENDREAU, Dentiste,

20, rue St-Laurent, Montréal. Tél. Bell 2818.

F. PAQUETTE, M.L.A.C.O.

CHIRURGIEN-DENTISTE

240 Rue St-Laurent coin Ste-Catherine



Dentisterie dans toutes ses branches dentier en Aluminium plus léger que le caoutchouc. Extraction de dents sans douleurs, d'après les procédés les plus nouveaux. Spécialités dentiers et couronnes en or. Extraction gratuite de dents tous les undis.

S. Carsley & Cie

A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

MONTREAL

1765 à 1783 RUE NOTRE-DAME

Le Plus GRAND MAGASIN

DE MONTREAL

Vente a bon

Marche de Juillet

Fleurs de Mode

200 belles Guirlandes pour chapeaux de places d'eau ou de campagne valant 15c chacune, prix de vente de juillet : 8c chacune.

1500 grandes fleurs (popples) avec feuillages vert, prix ordinaire 10c, prix de vente, 5c.

500 bouquet de fleurs de pommiers épanouies, valant 10c la doz., prix de vente, 5c la doz.

Jupes de Robes pour Dames

75 jupes en drill de fantaisie pour dames, valeur régulière \$1.15. Prix de vente, 80c.

55 jupes de robes en mohair lusterine, valeur régulière \$1.85. Prix de vente de juillet, \$1.52.

LA CIE S. CARSLY, Limitée.

Costumes de Biocyclistes pour Dames

50 costumes de bicyclistes complet pour dames, comprenant un élégant gilet, une jupe séparée, chapeau Alpine, longues guêtres et sachet de fantaisie, valant \$10. Prix de vente, \$5.39.

Chapeaux Sailor pour Dames

Des milliers de chapeaux sailor et de rue pour dames seront offerts aujourd'hui à des prix qui feront gagner à cette section une glorieuse victoire sur toutes les ventes précédentes du mois de juillet.

600 chapeaux de paille sailor et chapeaux de rue pour dames, valeur régulière 10 cts. Prix de juillet 4 cts.

500 chapeaux leghorn, bord ridé, en couleurs naturelles ; ce sont d'élégants chapeaux pour préserver contre les rayons du soleil ; valeur régulière 20cts. Prix de vente de juillet 10 cts.

750 chapeaux de paille "sailors," dans les formes les plus nouvelles, en noir, brun, bleu-marin, et blanc, pour dames, prix régulier 25 cts. Prix de vente de juillet 15 cts.

LA CIE-S. CARSLY, Limitée.

Verrerie de Table

100 très beaux patrons de services de table en verre, consistant en beurrier, porte-cuillers, sucrier, etc. Valeur régulière 75 cts. Prix 38 cts.

Grands Verres à l'Eau

300 verres en forme de cloche. Valeur régulière 12½ cts chacun. Prix 8 cents.

LA CIE S. CARSLY (Limitée)

1765 à 1783, rue Notre-Dame